

**restez
chez
vous**

de l'administration **Le Monde**

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Mardi 15 Septembre 2020 / N° 960

Prix : 20 DA

75^{ème} session de
l'Assemblée
générale de l'ONU

**Les ODD et le
multilatéralisme
à l'honneur à
l'ouverture de
l'AG**

En prévision de la campagne de sensibilisation

La convocation du corps électoral par le président de la République, serait imminente



Bac 2020 :

**Difficile et
complexe
l'épreuve des
Mathématiques
selon les
candidats**

**Rentrée
universitaire:**

**«Pour le
moment, aucune
date n'a été
retenue»,
affirme M.
Benziane**

Pétrole:

**Le baril de Brent
à moins
de 40 dollars**

Adoption du projet de loi sur la Constitution

Trois questions au ministre de la Communication Porte-parole du Gouvernement



Coronavirus:

**242 nouveaux cas, 167
guérisons et 8 décès ces
dernières 24 heures**



الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية
وزارة الشؤون الدينية والأوقاف
JMHCE I FELUJH, EGVJH I FELUJH



«حَدِّثْ مِنْ أَمْوَالِهِمْ صَدَقَةً تُطَهِّرُهُمْ وَتُزَكِّيهِمْ بِهَا وَصَلَّ عَلَيْنَا، إِنَّ صَلَاتَكَ سَكَنٌ لِقَوْمٍ أَكْثَرُ مِنْ نَارٍ»

الحملة الوطنية التاسعة عشرة

لصندوق الزكاة

1442 هـ / 2020 م

تُدفع الزكاة :

- بالمساجد عبر الوطن
- بالحسابات البريدية الولائية



<https://www.marw.dz/zakate/>

Campagne de sensibilisation

La convocation du corps électoral par le président de la République, serait imminente

C''est le branle-bas de combat chez les partis politiques qui commencent à fixer leur agenda en prévision de la campagne de sensibilisation et d'explication du référendum sur la révision constitutionnelle, prévu le 1er novembre prochain. Ainsi, pour plusieurs partis, le dossier de la révision constitutionnelle constitue l'un des grands dossiers importants présentés pour lequel une attention particulière a été accordée avec sérieux et objectivité en présentant des propositions appréciables et constructives dans ses différents titres et chapitres. Ils ont estimé également que la prochaine révision constitutionnelle entraînera une transition de qualité dans le système politique, dont découlera la naissance de la nouvelle République où régneront le droit, la justice et la loi. S'agissant des échéances nationales qui suivront le référendum sur la révision de la constitution, ils ont souligné leur disponibilité à mener la campagne de sensibilisation au référendum. À cette occasion, l'ensemble des forces politiques sont appelés à ouvrir un dialogue sérieux, responsable et profond en vue de parvenir à un minimum de consensus sur les questions majeures. Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon de nombreux observateurs, les contributions des acteurs nationaux, sur la base des propositions soumises, à même de réaliser les aspirations du peuple algériens à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. Ils considèrent que ce référendum sera un véritable départ pour le renforcement et la consolidation des fondements de la nouvelle République visant à consacrer un Etat de droit et de justice sociale, soulignant, dans ce sens, que le chantier de réforme constitutionnelle était sur le droit chemin. L'accueil des propositions des différentes composantes de la société, notamment les partis politiques, les personnalités nationales et les syndicats, concernant la mouture de l'avant-projet d'amendement constitutionnel par le Président Tebboune témoigne de l'existence d'une volonté politique à même de réaliser les aspirations du peuple. D'autres acteurs de la scène politique nationale ont estimé que le choix de la date du 1er novembre pour l'organisation du referendum sur la Constitution était "porteur de significations historiques", tout en exprimant leur souhait de voir le peuple se prononcer sur ce projet qui permettra de "bâtir un nouvel Etat pour tous". Le projet d'amendement constitutionnel devrait refléter, selon ces mêmes acteurs, les contributions des acteurs nationaux sur la base des propositions soumises à même de réaliser les aspirations du peuple algérien à davantage de liberté, de démocratie, de justice sociale et de développement. Ce référendum devrait ouvrir, a-t-on encore souligné, la voie au peuple algérien pour qu'il puisse exercer ses droits dans une Algérie nouvelle où règnent justice et équité. Une fois approuvé par le peuple, le projet de révision de la Constitution devrait permettre de concrétiser les engagements du Président de la République pour l'édification d'une nouvelle République, en jetant les bases d'un

Etat moderne au service du citoyen et en restituant la confiance entre le peuple et ses institutions. À ce titre, le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, a indiqué que ce texte de loi "jette les bases d'une vie politique régie par les principes de transparence, de régularité, de reddition de compte et de compétence, un texte de loi qui sépare l'argent de la politique et lutte contre la corruption". La nouvelle Constitution vise, a-t-il souligné, "une réforme globale, voire une libération de la justice de toute forme de tension, de même qu'elle tend à renforcer la liberté de la presse, promouvoir la démocratie participative et favoriser la liberté et le dynamisme de la société civile". Une Constitution qui constitue "le premier jalon" pour la concrétisation des aspirations des Algériennes et Algériens à instaurer "un Etat de droit, un Etat démocratique et moderne basé sur la justice et le respect total des droits et libertés", a-t-il poursuivi. Compte tenu de son élaboration et eu égard à son contenu, la nouvelle loi fondamentale du pays "se veut une rupture totale avec les pratiques du passé, et s'inscrit en droite ligne avec les aspirations du peuple à bâtir un véritable Etat moderne en mesure de mettre l'Algérie à l'abri des dérapages tyranniques et autoritaires connus autrefois". Rappelant que le peuple algérien était sorti le 22 février 2019 dans son Hirak "authentique pacifique", "conscient, entièrement responsable devant l'Histoire et fidèle au Message des Chouhada", le Premier ministre a cité, par ailleurs, la crise traversée par le pays ayant impacté "énergiquement et profondément" les institutions de l'Etat, du fait de "la corruption érigée en système de gouvernance rendant ainsi la cohésion sociale vulnérable et suscitant même, en raison des dangers internes et étrangers, des menaces pour notre souveraineté nationale". "La conscience collective de notre peuple qui a impressionné le monde entier tant par sa symbolique que par sa manière pacifique à l'exprimer, émane d'une crise multiforme, due aux dérapages successifs dans la gestion des affaires de l'Etat et à la mainmise des forces occultes et extraconstitutionnelles sur la décision politique et économique", a-t-il dit. Pour le Premier ministre, cette Constitution consacre "une véritable" séparation des pouvoirs, "renforce" les prérogatives du contrôle parlementaire, l'harmonie et la complémentarité entre les pouvoirs et protège les droits et la liberté du citoyen. Concernant le choix de la date symbolique du 1er novembre pour la tenue du référendum sur la Constitution, M. Djerad a indiqué que ce choix "constitue une autre occasion pour réunifier le peuple, toute obédience confondue, et tracer une nouvelle voie pour construire son avenir". Rappelant que le projet initié par le Président de la République "vient en exécution de l'un de ses engagements politiques en vue de construire une nouvelle République à travers une large révision de la Constitution", M. Djerad a



ajouté que ce projet se veut une étape charnière et fondamentale pour amorcer un changement global et réel qui ouvre la voie à un redressement national et insuffle une nouvelle dynamique pour notre pays dans tous les plans et domaines. Ce projet, poursuit le Premier ministre, consacre les trois dimensions géopolitiques de l'Algérie, terre de l'Islam, partie intégrante du Grand Maghreb, pays arabe, méditerranéen et africain, fière du rayonnement de sa Révolution et du respect que le pays a su acquérir et conserver en raison de son engagement pour toutes les causes justes dans le monde". "La fierté du peuple algérien, ses sacrifices, son sens de responsabilités, son attachement ancestral à la liberté et à la justice sociale, sont les meilleurs garants du respect des principes de cette prochaine Constitution que le Président Tebboune voulait comme un nouveau départ pour édifier l'Algérie nouvelle, une Constitution qui sera inéluctablement accueillie par le peuple pour la transmettre aux générations futures

Le projet de révision constitutionnelle comprend une série de propositions réparties sur six axes.

Il s'agit des "droits fondamentaux et libertés publiques", du "renforcement de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs", de "l'indépendance de la justice", de "la Cour constitutionnelle", de la "transparence, prévention et lutte contre la corruption" et de "l'Autorité nationale indépendante des élections". En matière de droits fondamentaux et libertés publiques, le texte introduit une disposition portant obligation aux institutions et pouvoirs publics de respecter les dispositions constitutionnelles en relation avec les droits fondamentaux et les libertés publiques et interdit de limiter ces droits et libertés qu'en vertu d'une loi et pour des raisons liées à la protection de l'ordre public et la protection d'autres droits et libertés consacrés par la Constitution. Il consacre constitutionnellement la liberté de la presse sous toutes ses formes et interdit le contrôle préalable sur cette liberté. Le texte dispose aussi que la loi ne doit pas comporter des dispositions de nature à entraver la liberté de création des partis politiques. Dans le domaine de la séparation et de l'équilibre des pouvoirs, le texte de loi prévoit, entre autres, la limitation du mandat présidentiel à deux mandats successifs ou séparés et la consolidation de l'institution du chef de gouvernement. Dans le chapitre consacré au gouvernement, figure un nouvel article (103), disposant que "le gouvernement est dirigé par un Premier ministre lorsqu'il ré-

sulte des élections législatives une majorité présidentielle" et par "un chef du gouvernement lorsqu'il résulte des élections législatives une majorité parlementaire". Le document prévoit, en outre, la limitation du mandat parlementaire à deux mandats, la suppression du droit de légiférer par ordonnances durant les vacances parlementaires et l'obligation faite au gouvernement de faire accompagner les projets de lois par des textes réglementaires d'application, faute de quoi les projets de lois ne seront pas inscrits à l'ordre du jour du Parlement. Plusieurs lois adoptées dans le passé par le Parlement n'ont jamais été appliquées en raison de l'absence de textes d'application. À propos de l'indépendance de la justice, le texte stipule son renforcement à travers la constitutionnalisation du principe de l'inamovibilité du juge du siège. Dans le même ordre d'idées, le ministre de la Justice et le procureur général près la Cour suprême ne font plus partie du Conseil supérieur de la magistrature, au sein duquel il est prévu que siègent deux représentants syndicaux des magistrats et le président du Conseil national des droits de l'Homme. Le texte prévoit, en outre, d'instituer une Cour constitutionnelle en lieu et place du Conseil constitutionnel. Il propose, également, la constitutionnalisation de l'Autorité de transparence, de prévention et de lutte contre la corruption et de l'Autorité nationale indépendante des élections. Le document consacre le Conseil national économique, social et environnemental (art. 209) en tant que "cadre de dialogue, de concertation, de proposition, de prospective et d'analyse dans le domaine économique, social et environnemental, placé sous l'autorité du président de la République". Il institue un Observatoire national de la société civile (art. 213), un organe consultatif placé auprès du président de la République qui "émet des avis et recommandations relatifs aux préoccupations de la société civile" et une Académie algérienne des sciences et des technologies, un "organe indépendant à caractère scientifique et technologique". Le texte de loi comprend, par ailleurs, des propositions hors axes, notamment la constitutionnalisation du mouvement populaire du 22 février 2019 dans le préambule de la Constitution, la prohibition du discours haineux et de discrimination, l'insertion de Tamazight comme disposition qui ne peut faire l'objet de révision, la constitutionnalisation de la participation de l'Algérie à des opérations de maintien de la paix sous les auspices des Nations unies et de la participation de l'Algérie à la restauration de la paix dans la région dans le cadre d'accords bilatéraux.

Adoption du projet de loi sur la Constitution

Trois questions au ministre de la Communication Porte-parole du Gouvernement

Le ministre de la Communication, Porte-parole du Gouvernement, le professeur Ammar Belhimer, a abordé, dans une interview accordée à l'APS, plusieurs volets liés notamment au débat médiatique que le ministère compte engager pour le référendum sur la révision de la Constitution, prévu le 1er novembre prochain. Cette interview intervient au lendemain de l'adoption de ce projet par le Parlement et à quelques jours de la convocation du corps électoral.

Question : M. le ministre, vous avez annoncé l'ouverture, à partir du 16 septembre en cours, d'un débat médiatique sur le projet de révision de la Constitution. Comment sera-t-il organisé. Pouvez-vous nous donner plus de détails à ce sujet ?

Réponse : La date que vous indiquez correspond à la convocation imminente du corps électoral pour le référendum du 1er novembre prochain afin que le peuple se prononce sur le projet de révision constitutionnelle. Nous sortons de deux étapes cruciales dans le long chemin qui nous mènera au 1er novembre : l'achèvement du travail de la commission d'experts, présidée par mon confrère Ahmed Laraba, qui a reçu pas moins de 5018 contributions d'enrichissements, d'une part, l'adoption du projet de texte par l'Assemblée populaire nationale et le Conseil de la nation, après débats restreints en leur sein, d'autre part. Le Comité d'experts est resté au plus près de ce que la feuille de route du président de la République lui a confié comme mission, à savoir que l'amendement de la Constitution soit "la pierre angulaire pour l'édification d'une nouvelle République afin de réaliser les revendications de notre peuple exprimées par le mouvement populaire». Rappelons, par ailleurs, que ce chantier pour une "Constitution révisée et remaniée" est une concrétisation du premier des 54 engagements électoraux du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, portant sur l'instauration d'une nouvelle République répondant aux aspirations du peuple. La promesse électorale précise, rappelons-le, que la révision en question vise à consacrer la démocratie, établir une stricte séparation des pouvoirs, renforcer les pouvoirs de contrôle du Parlement, permettre un fonctionnement harmonieux des institutions, éviter toute dérive autocratique à travers la mise en place de contre-pouvoirs efficaces, consacrer l'inviolabilité et l'immuabilité de la limitation du mandat présidentiel à un seul renouvelable une fois, limiter l'immunité parlementaire aux actes et propos intervenant dans le cadre de l'activité parlementaire. Le débat que le ministère entend engager dès la convocation du corps électoral implique directement trois grands acteurs, chacun dans le rôle que lui impartit le droit : primo, les entreprises publiques et privées de presse écrite, électronique et audiovisuelle, secundo, l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE), tertio, l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV). Ici, le ministère de la Communication agit conformément aux attributions que lui confère la loi, notamment l'article premier du décret exécutif 11-216 du 12 juin 2011 fixant ses attributions officielles : "Dans le cadre de la politique générale du Gouvernement et de son plan d'action, approuvés conformément aux dispositions de la Constitution, le ministre de la Communication exerce ses attributions sur l'ensemble des activités liées à la promotion, la consolidation de la démocratie et de la liberté d'expression ainsi qu'au développement de la communication». Pour sa part, l'ARAV assumera la mission que lui fixe l'article 54 alinéa 5 de la loi 14-04 du 24 février 2014 relative à l'activité audiovisuelle de "veiller, par tous les moyens appropriés, au respect de l'expression plurielle des courants de pensée et d'opinion dans les programmes des services de diffusion sonore et télévisuelle, notamment sur des émissions d'information politique et générale". Quant à l'ANIE, elle est en charge de leur préparation, de leur organisation, de leur gestion et de leur supervision, ce qui comporte à toutes les étapes un volet évident de communication. La loi organique 19-07 du 14 septembre 2019 relative à l'autorité nationale indépendante des élections traite longuement de ses prérogatives en matière de communication. L'article 8 du texte charge l'autorité de déterminer les surfaces réservées à l'affichage et de garantir une répartition juste et équitable à l'intérieur des circonscriptions électorales (al. 7), répartir de manière juste et équitable le temps d'antenne dans les médias audiovisuels nationaux, en coordination avec l'autorité de régulation de l'audiovisuel (al. 9) et faciliter la mission des institutions médiatiques et des journalistes pour leur permettre de suivre les différentes phases des opérations électorales (al. 10). Cette disposition traite d'une compétition entre candidats, ce qui n'est pas le cas du référendum prochain. Il y a alors des adaptations à faire. A ce titre, il appartient au Conseil, organe dé-



librant de l'Autorité indépendante, de faire application de l'article 19, alinéa 6, de la délibération du 17 septembre portant règlement intérieur (de l'Autorité nationale indépendante des élections) afin d'inviter des personnalités ou des institutions pour participer aux activités afin de bénéficier de leurs expertises. L'Autorité peut trouver ces expertises chez des opérateurs aussi bien publics que privés.

Question: La presse écrite et les médias audiovisuels seront mobilisés pour cette opération. Comment voyez-vous le rôle de ces médias dans la campagne d'explication et de sensibilisation qui sera menée en prévision du référendum populaire du 1er novembre prochain ?

Réponse : L'enjeu pédagogique de la campagne qui sera ouverte dès la convocation du corps électoral est évident. Il sollicite également tous les acteurs politiques et associatifs, ou encore académiques. Il ne s'agit point de revenir sur l'option institutionnelle retenue pour entreprendre les réformes multisectorielles profondes requises par la situation, au profit d'un quelconque autre scénario "transitionnel». Faire l'impasse sur le jeu institutionnel, comme ne pas participer au débat, qui se veut large, pluriel et inclusif, sur le projet de révision constitutionnelle ou encore ne pas participer aux prochaines consultations prévues autour du texte, participe du cataclysme radical. L'article 8 de la Constitution toujours en vigueur qui encadre le jeu institutionnel confère le pouvoir constituant au peuple qui l'exerce par l'intermédiaire des institutions qu'il se donne et par l'une des deux voies que sont le référendum ou ses représentants élus. Le Président de la République a décidé de recourir à l'expression de la volonté du peuple par le référendum, sans faire l'impasse sur le vote avec débats restreints des deux Chambres. L'article 49 de la loi électorale dispose que "les électeurs sont convoqués par décret présidentiel quarante-cinq jours avant la date du référendum", en précisant que "le texte soumis au référendum est annexé au décret présidentiel prévu à l'alinéa ci-dessus". Ainsi, une fois le projet de révision de la Constitution approuvé par le Parlement, le président de la République convoquera le corps électoral et le texte de loi mis en annexe dans le décret rendu public. Pour revenir à votre question et comme cela a été convenu pour notre agence publique, l'APS, la couverture médiatique, consacrée au référendum populaire s'articulera autour de quatre volets : l'explication et la vulgarisation, la sensibilisation, le déroulement du scrutin et les réactions. La campagne d'explication et de vulgarisation portera sur les propositions contenues dans les six axes de la mouture du projet :

- les droits fondamentaux et les libertés publiques,
- le renforcement de la séparation et de l'équilibre des pou-

- voirs,
- l'indépendance de la justice,
- l'indépendance de la Cour constitutionnelle,
- la transparence, la prévention et la lutte contre la corruption,
- l'Autorité nationale indépendante des élections.

Une attention particulière est accordée ici à la séparation et à l'équilibre des pouvoirs, à la moralisation de la vie publique et au caractère social d'un Etat qui survit aux événements et aux hommes grâce au droit. La sensibilisation est assurée par la couverture du factuel, la réalisation d'interviews et de reportages vivants tant écrits qu'audiovisuels. La phase du scrutin prend en charge trois besoins. Le premier concerne tous les aspects liés à l'organisation du scrutin et à son bon déroulement. Le second aborde l'opération de vote de la communauté algérienne établie à l'étranger et celle des populations nomades dans le Sud algérien et les Hauts-Plateaux, par le biais des correspondants de presse. Le troisième est relatif au jour "J" avec toutes les couvertures prévues : le déroulement du scrutin, le suivi des taux de participation, les reportages vivants dans les bureaux de vote, etc... L'ultime phase est celle des réactions des différents acteurs, notamment de la société civile, des partis et personnalités politiques, des experts et des citoyens. Elle doit dégager des perspectives d'avenir qui rendent effectives les constructions juridiques.

Question : En votre qualité de Porte-parole du Gouvernement, pouvez-vous nous éclairer sur la stratégie médiatique que le gouvernement compte mettre en place, lors de la campagne électorale, notamment en matière du respect des règles d'éthique et de déontologie ?

Réponse : S'agissant de l'audio-visuel, l'ARAV dispose des moyens de veille et de suivi qui l'autorisent à sanctionner toute violation des règles éthiques et déontologiques, en plus des saisines possibles émanant de parties habilitées à le faire. Pour ce qui est de la presse écrite et électronique, en attendant l'installation du Conseil national de la presse écrite et de l'auto-régulation qu'elle institutionnalisera, il est fait appel aux nobles valeurs de civisme et de patriotisme, au professionnalisme et au sens de responsabilité des titres existants, au demeurant fortement enracinées parmi nos confrères, afin de faire du rendez-vous du 1er novembre un grand tournant dans la construction de la nouvelle Algérie. Les mises en gardes récurrentes du ministère contre les atteintes aux règles d'éthique et de déontologie ne peuvent occulter l'attachement, large et profond, de l'écrasante majorité de nos journalistes à un exercice sain et paisible du métier.

Interview réalisée par Ag

BAC 2020 :

Difficile et complexe l'épreuve des Mathématiques selon les candidats

Les candidats à l'examen du Bac (session septembre 2020), répartis sur les centres de déroulement à Alger Est, ont émis des avis mitigés quant à la complexité de la composition des mathématiques, que certains élèves, notamment ceux inscrits en Maths ou en Gestion ont qualifié d'assez difficile voire imprévue, a-t-on constaté. À l'issue de l'épreuve programmée dans la matinée de la deuxième journée de l'examen du Bac, les candidats dans les filières de Gestion économie et Sciences naturelles ont jugé les deux sujets au choix proposés cette année complexes, contrairement aux épreuves de la première journée. Estimant que le premier sujet était plus abordable que le second, certains candidats au centre de déroulement Mohamed Bedjaoui 1 à Bab Ezzouar, se sont dit insatisfaits de leurs réponses, alors que d'autres ont dû quitter tôt les salles d'examen, aux environs de 10h30, car surpris de la méthode de travail exigée dans le deuxième sujet, ce qui explique leur choix du premier sujet sans hésitation aucune. Autant stressés que leurs enfants, certains parents ont, eux aussi, affiché leur crainte des résultats de cette discipline, essentielle pour ces deux filières (coefficient 5), a-t-on noté sur les lieux. En revanche, les candidats inscrits en Lettres et philosophie ou en Langues étrangères, venus passer l'épreuve des maths au lycée Rabah Bitat à El Mohammadia, se sont dit satisfaits notamment du premier sujet proposé, car il reprenait les leçons dispensées voire même révisées lors des deux premiers trimestres. Oussama un candidat inscrit en Lettres et philosophie a indiqué avoir choisi le premier sujet qui était abordable, ajoutant que cette matière va l'aider à gonfler sa moyenne générale. Pour sa part, le directeur de l'Education d'Alger est, Habib Abidat a fait savoir que ses services n'ont soulevé aucune remarque exceptionnelle lors des deux premiers jours du BAC au niveau des 65 centres d'examen ayant accueilli 20.000 candidats et 6591 encadreurs. La même direction n'a pas relevé de dépassements concernant le protocole sanitaire relatif à la lutte contre la Covid-19 ou le pointage des encadreurs. Pour ce qui est de cas de triche, le responsable a affirmé qu'aucun cas n'a été enregistré. À rappeler que le nombre de candidats au Bac à Alger a atteint cette année 57.213 personnes, dont 37.245 scolarisés dans le public, 2070 dans le privé, 17.898 candidats libres, dont 69 détenus, 41 candidats aux besoins spécifiques. En termes de genre, ils sont 32.905 garçons et 24.308 filles.

20% des candidats libres absents au premier jour des épreuves

Pas moins de 20% des candidats libres ont été absents au premier jour de l'examen du baccalauréat dont les épreuves ont débuté dimanche, tandis que le taux d'absence des candidats scolarisés n'a pas dépassé 1%, "Aucun cas de fraude, ni de contamination au nouveau coronavirus (Covid-19) n'ont été enregistrés". Le nombre des candidats inscrits s'élève à 637.538 dont 413.870 candidats scolarisés et 223.668 candidats libres.

Houda H / Ag

Actualité

Révision constitutionnelle

« Le premier jalon essentiel pour l'instauration des fondements de la nouvelle République » selon Fennnliche



Le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fennnliche a considéré à Alger que la révision de la Constitution, qui sera soumise à référendum populaire le 1e novembre prochain, constituait "le premier jalon essentiel" pour l'instauration des fondements de la nouvelle République, invitant l'ensemble des citoyens à faire preuve de sens des responsabilités et à participer massivement à la réussite de ce rendez-vous. Intervenant sur les ondes de la radio nationale, M. Fennnliche a affirmé que la révision constitutionnelle constituait "le premier jalon essentiel pour l'instauration de la nouvelle République", ce implique "pour nous, a-t-il dit, de faire preuve de sens des responsabilités et de participer massivement à la réussite de cette fête démocratique". "En dépit des défis induits par la pandémie du nouveau coronavirus", le Président Tebboune "a su relever ce défi et a tenu la promesse faite au peuple pour la révision de la Constitution par référendum, et ce en un temps court". "En tant qu'institutions et qu'élite, nous sommes tenus de nous mobiliser pour mener à bien cette échéance et il nous incombe d'éclairer l'opinion publique, en procédant à la vulgarisation

de ce document et à l'illustration de sa finalité, afin que l'ensemble des citoyens puisse prendre connaissance de son contenu". Dans un autre sillage, M. Fennnliche a passé en revue certains amendements contenus dans le projet de révision de la Constitution relatifs aux missions de la Cour constitutionnelle et de la Cour des comptes en tant qu'institutions indépendantes de contrôle. Il a également souligné l'importance accordée par le législateur algérien à la création d'un observatoire national de la société civile en tant qu'instance consultative à même de contribuer à la promotion des valeurs nationales et de l'exercice démocratique et de participer à la concrétisation des objectifs du développement durable. Par ailleurs, M. Fennnliche a indiqué que la révision constitutionnelle avait consacré le principe de justice sociale et le caractère social de l'Etat, comme étant l'un des principes immuables. L'amendement constitutionnel doit aboutir à la révision de plusieurs textes juridiques pour les mettre en adéquation avec l'esprit de la Constitution notamment la loi électorale, la loi sur les partis politiques et les associations et celle sur lutte contre la corruption.

Internet fortement perturbé au premier jour du Bac

Pour éviter la tricherie et la fuite des sujets d'examen du baccalauréat, les autorités ont décidé, comme chaque année, de couper Internet, notamment la connexion aux réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, Whatsapp, LinkedIn...etc), et ce, en dépit du désagrément que cela puisse causer aux citoyens, à l'économie...etc. En effet, dimanche, premier jour de l'examen du bac, Internet a été fortement perturbée. Les épreuves du bac s'étaleront jusqu'à jeudi prochain, dernier jour de l'examen, ce qui fait que la perturbation de la connexion à Internet se poursuivra. La perturbation d'Internet en Algérie ce 13 septembre 2020 a été confirmée par les données réseau de l'observatoire Internet NetBlocks. Ce dernier a relevé que « la connectivité Internet a été considérablement perturbée en Algérie, mettant une grande partie du pays hors ligne » et que les réseaux sociaux et les services de messagerie

sont restés indisponibles des heures durant. Les données du réseau en temps réel ont montré un impact significatif sur l'opérateur public Algérie Télécom. Confirmed: Internet cut in #Algeria following social media restrictions earlier today; real-time network data show significant impact to state-run operator Algeria Telecom (AS36947) in apparent bid to counter baccalaureate school exam leaks #Algérie NetBlocks a confirmé que les réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram et WhatsApp), étaient inaccessibles dimanche matin jusqu'à 12h00 sur l'opérateur Algérie Télécom. « Certains utilisateurs ont initialement pu retrouver la connectivité via les services VPN, mais la perte de connectivité qui a suivi entre 13h30 et 14h30 a rendu les options de contournement impraticables pendant une heure », a ajouté l'observateur Internet.

H.H

Rentrée universitaire: « Pour le moment, aucune date n'a été retenue », affirme M. Benziane

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane a affirmé, hier qu'« aucune date n'a été retenue » pour la rentrée universitaire. Invité de la Chaine 1 de la Radio nationale, le ministre précise que la date du 19 septembre, annoncée préalablement n'a pas été fixée et que des propositions ont été soumises par son département au premier ministre. M. Abdelbaki Benziane a fait savoir, par ailleurs, que cette rentrée universitaire sera marquée par de nouvelles dispositions en faveur des étudiants. Il a annoncé, à ce propos, le rallongement de la liste des choix de spécialistes de 6 à 10 choix pour les nouveaux bacheliers et l'introduction de nouvelles spécialités.

Des mesures pour faciliter le retour des étu-

dients inscrits dans des universités étrangères

Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a indiqué lundi avoir pris toutes les mesures nécessaires pour un retour "rapide" et "effectif" des étudiants inscrits dans des universités tunisiennes et souhaitant retourner à leurs universités respectives. "Le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique porte à la connaissance de l'ensemble des étudiants qui se sont inscrits au niveau des universités tunisiennes et qui souhaiteraient retourner à leurs universités respectives, que toutes les mesures nécessaires pour un retour rapide et effectif sont prises et que les détails de leur retour seront fixés prochainement". Les 34 étudiants qui ont bénéficié d'une formation résidentielle à l'université d'Alicante en Espagne "recevront,

dès aujourd'hui, directement ou par la voie de leurs établissements, les documents de prise en charge les concernant. De même que ceux qui ont bénéficié d'une formation résidentielle en Irlande et dont le nombre est de 36 et qui n'ont pas encore reçu leurs documents de prise en charge. Ces derniers sont informés que lesdits documents seront à leur portée dès le 17 septembre au plus tard». Pour ce qui est des étudiants qui sont prévus pour une formation résidentielle en Hongrie, et dont le nombre atteint 36, les instructions ont été données, précise-t-on, aux universités pour "organiser les examens finaux (en licence et en master) le plus tôt possible pour qu'ils puissent obtenir leurs attestations de réussite et finaliser les procédures d'inscription dans les universités hongroises".

A.S

Accidents de la route : Cinq personnes décédées et 148 autres blessées en 24 heures

Cinq (05) personnes sont décédées et 148 autres blessées dans des accidents de la route dans plusieurs wilayas du pays durant les dernières 24 heures. Le bilan le plus lourd a été enregistré à Constantine avec 01 personne décédée et deux (02) autres blessées suite à une collision entre 03 véhicules légers et 02 camions, survenue sur l'autoroute Est-Ouest au niveau de la commune d'Ain Semara. Concernant le dispositif de surveillance des plages, les agents de la Protection civile ont effectué 243 interventions qui ont permis de sauver de la noyade 161 et assuré les premiers secours nécessaires à 75 autres personnes, aussi 07 personnes ont été évacuées vers les établissements de santé. Dans le cadre de la lutte contre la propagation du Covid-19, les unités de la Protection civile ont effectué durant la même période, 31 opérations de sensibilisation à travers 05 wilayas (18 communes), pour rappeler aux citoyens la nécessité du respect du confinement ainsi que les règles de la distanciation physique. Les mêmes unités ont effectué 151 opérations de désinfection générale à travers 12 wilayas (55 communes) touchant l'ensemble des infrastructures et édifices publiques et privés, quartiers et ruelles. Dans ces opérations la Protection civile à mobilisé 249 agents, 19 ambulances, 44 engins, ainsi que la mise en place des dispositifs de surveillances dans 02 sites d'hébergements destinés au confinement des citoyens rapatriés à travers les wilayas d'Alger et Illizi.

Alger, El-Tarf et Tlemcen : 5 individus arrêtés et une quantité de psychotropes saisie

Cinq personnes ont été arrêtées et 7.169 comprimés psychotropes ont été saisis par les éléments de la Sûreté nationale à Alger, El-Tarf et Tlemcen, a indiqué hier un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Dans le cadre de la lutte contre la criminalité, les forces de police de la sûreté de daïra d'El-Harrach à Alger ont interpellé deux individus impliqués dans une affaire de trafic de psychotropes et récupéré 4.800 comprimés, précise la même source. À El-Tarf, les éléments de la police judiciaire ont interpellé un individu et récupéré 1.754 comprimés, alors qu'à Tlemcen, il a été procédé également à l'interpellation d'une personne en possession de 615 comprimés psychotropes. Par ailleurs, agissant sur informations, les éléments de la police de la daïra de Tighennif dans la wilaya de Mascara ont interpellé, lors d'un mandat de perquisition, un individu impliqué dans une affaire liée à la vente illicite de boissons alcoolisées et récupéré 2.280 unités, ajoute la même source.

Justice : Le procès de Karim Tabou reporté au 26 octobre prochain

Le tribunal de Kolea (Tipaza) a décidé, hier, de reporter le procès de Karim Tabou, porte-parole officiel de l'Union démocratique et sociale (UDS) (parti non agréé), au 26 octobre prochain. Le report du procès de Karim Tabou, poursuivi pour "atteinte au moral de l'armée" depuis septembre 2019, intervient sur demande de sa défense. Il s'agit du cinquième report consécutif. La défense de l'accusé, placé sous contrôle judiciaire, a motivé sa demande de report par "la nécessité d'une bonne préparation du procès", selon les déclarations d'un de ses avocats en marge de l'audience. Le parquet du tribunal de Koléa avait renvoyé l'affaire devant le juge d'instruction qui a ordonné le 11 septembre 2019 le placement en détention provisoire de Karim Tabou qui a été arrêté le 12 septembre 2019. La chambre d'accusation de la Cour de Tipaza avait décidé le 25 septembre 2019 de placer l'accusé sous contrôle judiciaire et ordonné sa libération.

Mascara : Deux morts suite au renversement d'un tracteur

Deux personnes ont trouvé la mort dimanche suite au renversement d'un tracteur agricole dans la commune d'El Bordj (Mascara), a-t-on appris auprès de la protection civile. Le drame s'est produit dans une descente, au niveau du village Zaâkane. Le conducteur, âgé de 33 ans, et un enfant de 5 ans qui l'accompagnait ont rendu l'âme sur place, a-t-on précisé de même source. Les éléments de l'unité de protection civile de la commune d'El Bordj sont intervenus pour évacuer les dépouilles des deux victimes à la morgue de l'hôpital de Tighennif. Une enquête a été ouverte par les services de gendarmerie nationale pour connaître les causes exactes de l'accident.

Procès des frères Kouninef : Le verdict sera prononcé le 23 septembre



Le verdict du procès des frères Kouninef, jugés pour diverses affaires de corruption, sera prononcé le 23 septembre au Tribunal de Sidi M'hamed, a annoncé hier la présidente de la séance après la fin des plaidoiries de la défense. Le procès des frères Réda, Abdelkader-Karim et Tarek-Noah Kouninef et la sœur Souad-Nour (en fuite à l'étranger), ainsi que le gérant du groupe KouGC dont ils sont les propriétaires, Kaddour Ben Tahar, a débuté mercredi dernier. Ils sont poursuivis pour plusieurs chefs d'inculpation dont "trafic d'influence", "blanchiment d'argent", "obtention d'indus avantages", "détournement de fonciers et de concessions", et "non-respect des engagements contractuels dans la réalisation de projets publics». Invités à s'exprimer, les trois frères Kouninef et le gérant du groupe KouGC ont plaidé leur "innocence" et demandé à être "jugés dans le respect de la loi" tout en affirmant leur "confiance" en la justice algérienne». Samedi, le parquet général du Tribunal de Sidi M'hamed avait requis des peines allant de 15 à 20 ans de prison ferme avec la saisie des biens à l'intérieur et l'extérieur du pays et une amende de 8 millions de

DA à l'encontre des Kouninef et le gérant du groupe KouGC. Le parquet général a requis 18 ans de prison ferme à l'encontre de Réda, 15 ans à l'encontre de Tarek-Noah et Abdelkader-Karim et 10 ans à l'encontre de Kaddour Ben Tahar avec une amende de 8 millions de DA pour chacun des quatre accusés. La peine la plus lourde a été requise contre leur sœur Souad-Nour avec 20 ans de prison ferme, une amende de 8 millions de DA et le lancement d'un mandat d'arrêt international contre elle. Selon la défense de la partie civile, le groupe KouGC, à travers ses filiales, a causé au Trésor public des pertes estimées à "plus de 270 milliards de dinars algériens, dont 186 milliards de DA dues aux crédits injustifiés octroyés au groupe par des banques publiques, et 75 milliards de DA aux indus privilèges obtenus par le même groupe». Des peines allant de 3 à 6 ans de prison ferme avec des amendes d'un million DA ont été requises à l'encontre de dix personnes impliquées dans l'affaire, essentiellement des cadres des ministères de l'Industrie, de l'Agriculture, de l'Hydraulique, de l'Energie et des Télécommunications ainsi que d'autres secteurs où le groupe KouGC avait obtenu des marchés.

Polémique autour de la mort d'une femme à Blida: La Cour de Blida confirme la thèse de "la mort naturelle"



Le Parquet général près la Cour de Blida a affirmé, dimanche, que la femme répondant aux initiales "I. A.", décédée récemment à Blida et dont l'affaire est largement relayée sur les réseaux sociaux, était décédée de "mort naturelle", suite à "une hémorragie cérébrale" et "ne porte aucune trace de violence sur son corps". Selon les informations relayées récemment sur les réseaux sociaux, concernant le décès d'une femme répondant aux initiales "I. A.", et en vertu de l'article 3/11 du Code de procédure pénale, le Parquet général près la Cour de Blida précise qu'en date du 14/06/2019 aux environs de 11:00, les services de Sûreté de la Daïra de Bouguerra ont été notifiés de la réception de la dame susnommée au niveau de la polyclinique qui a également notifié son décès", précise le communiqué de la cellule de Communication du Parquet. "Les services de sécurité ont ouvert une enquête préliminaire, suivie d'une en-

quête judiciaire diligentée par le Procureur de la République près le Tribunal de Boufarik", ajoute la même source. Lors de l'enquête "l'époux de la défunte, ses parents et sa belle mère ont été auditionnés, ainsi que la responsable du service de médecine légale à l'Hôpital de Frantz Fanon", ajoute la même source. Selon les résultats obtenus, notamment l'autopsie du corps de la défunte, "la mort de cette dernière est d'origine naturelle, due à une hémorragie cérébrale, causée par des ecchymoses qui ont occasionné la compression de la glande thyroïde, une défense du bas ventre et une thrombopénie, avec inexistence de traces de violence sur son corps". Agissant dans le cadre de l'enquête judiciaire, le juge d'instruction près le Tribunal de Boufarik a rendu, en janvier 2020, une décision de non lieu, confortée par la décision rendue par la Chambre d'accusation le 04/03/2020".

Energies renouvelables, gaz de schiste, projet Desertec :

Le Pr Chitour s'exprime

Le ministre de la Transition Énergétique et des énergies renouvelables, Chems Eddine Chitour, s'est exprimé, ce dimanche, sur l'exploitation du gaz de schiste. Interrogé s'il s'était converti à la religion du schiste, Pr Chitour a répondu par un « oui mais... » : « Il faut être honnête. Nous avons un Sahara de 2 millions de km², une nappe phréatique de 45 000 milliards de M3 d'eau douce, une faune, une

flore et des gens qui sont là depuis la nuit des temps », a souligné le ministre de la Transition Énergétique, qui a rappelé que le Sahara a été « un peu abîmé » par le passé par les essais nucléaires et bactériologiques de la France, et nous voulons l'abîmer encore par une technologie qui n'est pas encore mature pour l'exploitation du gaz de schiste. « Nous sommes des scientifiques et nous suivons tous les jours tout ce qui se passe », a-t-il dit. « Pour faire un forage, au début il fallait 2000 produits chimiques, maintenant, ils sont arrivés à une cinquantaine de produits, plus dangereux les uns que les autres », a expliqué le Professeur Chitour, en ajoutant que le forage d'un seul puits de gaz de schiste nécessite 15 000 M3 d'eau douce et non salée car cette dernière va bousiller les canalisations. « Nous n'avons pas la technologie », a indiqué le ministre qui a énuméré les étapes et les grands moyens qu'il faut pour exploiter ce gaz de schiste. « Nous avons fait des essais, il faut bien le dire. Halliburton (compagnie américaine, ndlr) est venue et a fait des essais. Ils ont montré que le périmètre était de 27 000 milliards de mètres cubes », a-t-il fait savoir, en ajoutant : « Moi, je me méfie de ces chiffres. Ils vous disent 27 000 milliards aujourd'hui. Ils peuvent vous dire zéro (0) milliards le lendemain ». » Le fait et là, la technologie n'est pas mature. Et si elle n'est pas mature, ce serait très risqué », a-t-il insisté. Pr Chitour a indiqué qu'il est toujours « contre » l'exploitation du gaz de schiste. Il a rappelé les populations d'In Salah qui se sont soulevées contre le gaz de schiste. Chitour a demandé à ses collègues de l'Energie et de Sonatrach de former des universitaires et des ingénieurs dans ce domaine-là ainsi que de faire la veille technologique. « On trouvera la solution, mais pas maintenant », a-t-il estimé.

L'Algérie possède l'un des plus grands gisements solaires au monde

Questionné sur les énergies renouvelables, le ministre Chitour a indiqué que l'Algérie possède « l'un des plus grands gisements solaires au monde. Près de 3000 KW par mètre carré et par an », a-t-il dit, en précisant qu'un algérien consomme l'équivalent de 1500 kilowatt-heure par mètre carré par an. « Un mètre carré de soleil au Sud, peut nourrir énergétiquement parlant deux personnes », a-t-il expliqué. « Le kilowatt-heure solaire actuel, est moins cher que le kilowatt-heure thermique. Cela veut dire que ce serait dommage de continuer à brûler du gaz naturel, alors qu'on peut faire autrement et laisser un viatique aux générations futures », a-t-il dit, en ajoutant : « Mais ce n'est pas évident de le faire ». « Nous avons actuellement 340 MW de solaire et 10 MG d'éolien. Les modèles que nous sommes en train de faire, di



sent qu'il faut au minimum avoir 10 000 à 12 000 MW de renouvelable en 2030. C'est une cadence d'environ 1000 MW par an. Les 12 000 MW de renouvelable, vont nous permettre de gagner en une année, 18 milliards de mètres cubes de gaz », a expliqué Pr Chitour en citant l'idée du président de la République de financer le plan solaire par le gaz non consommé. « D'une certaine façon, l'Algérie ne vas pas déboursier. Je ne vais pas dépenser en allant rapidement vers le solaire. Je vais construire du solaire, et celui qui me construira, je le paie avec le gaz naturel que je n'aurais pas utilisé », a-t-il indiqué, mais tout en estimant que « ce n'est pas suffisant » et qu'il faut chercher des financements ». « C'est tout cela que nous essayons d'imaginer et nous voulons trouver des partenaires capables d'accepter des formules. En tous cas, nous sommes condamnés à réussir et nous n'avons pas le choix », a-t-il estimé, en soulignant que cela arrive à une conjoncture où l'Algérie a moins de moyens financiers. « Pendant 20 ans et 1000 milliards de dollars, nous n'avons pas fait grand chose », a-t-il rappelé. Selon lui : « Si on veut réussir le plan solaire, les modèles montrent que si on veut laisser la moitié de ce qui existe aux générations futures, il faut faire un modèle à 50% renouvelable. Cela veut dire, tant de centrales solaires, tant de centrales éoliennes, tant de géothermie...etc ». Le Pr Chitour a fait savoir que « nous avons 280 sources d'énergie géothermique et on en ne fait rien ».

Le Pr Chitour ne connaît pas les raisons de l'abandon du Projet Desertec

Amené à s'exprimer sur l'abandon du projet Desertec, dont l'annonce a été faite il y a quelques jours par le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar, le Pr Chitour, en tant que ministre de la Transition Énergétique et des Energies Renouvelables, a indiqué ne pas connaître les raisons. « Il faut respecter ceux qui ont le savoir. Je ne me permettrait pas de dire que Desertec ça ne vaut rien. Par contre, je peux avoir un jugement de valeur sur ce que peut apporter Desertec à l'Algérie, mais pas à la compétence intrinsèque Desertec qui est indiscutable, de mon point de vue », a-t-il dit. « Ce que je crois savoir c'est que Desertec avait l'ambition de produire de l'électricité pour l'Europe », a-t-il fait savoir. « Le problème c'est que les premières évaluations avaient parlé de 400 milliards de dollars. Il semble que le Desertec initial et historique a changé de statut », a précisé le ministre qui a ajouté que le projet est devenu une sorte de bureau d'études, qui conseille un certain nombre de pays sur une stratégie à prendre. « Je ne les ai pas reçus, le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar ne les a pas reçus », a-t-il fait savoir à propos des représentants du Projet Desertec.

Pétrole : L'Opep révisé à la baisse la demande pour 2020 et 2021

L'Opep a révisé lundi à la baisse la demande mondiale de pétrole cette année et en 2021, en raison de la faiblesse persistante dans certains pays asiatiques à la suite de la pandémie de Covid-19. Sa prévision de l'évolution de la demande a été révisée en baisse de 0,4 million de barils par jour (mb/j) par rapport au mois d'août, indique l'Organisation des pays exportateurs de pétrole dans son rapport mensuel sur le pétrole. La demande mondiale cette année doit ainsi reculer plus fortement qu'anticipé jusqu'à présent, de 9,5 mb/j, pour atteindre 90,2 mb/j en raison de la crise sanitaire et économique liée à la pandémie de Covid-19. Celle-ci a notamment pesé lourdement sur le secteur des transports, en particulier aérien. "Les risques restent élevés et orientés à la baisse, particulièrement en ce qui concerne l'évolution des cas d'infection au Covid-19 ainsi que de potentiels traitements", juge le rapport. Cette révision est notamment liée aux difficultés que connaissent

certaines pays d'Asie. "Jusqu'à présent, la demande pétrolière en Inde, en Indonésie, en Thaïlande et aux Philippines a été bien moins solide que ce qui avait été attendu initialement", explique l'Opep. Cette conjoncture négative dans certains pays asiatiques devrait se encore faire sentir au premier semestre de l'an prochain. Par conséquent, les prévisions concernant la demande mondiale pour 2021 ont aussi été revues en baisse, de 0,4 mb/j par rapport au mois dernier. Cette demande doit ainsi rebondir de seulement 6,6 mb/j en 2021 pour s'établir à 96,9 mb/j, selon les dernières prévisions de l'Opep. L'organisation est engagé avec ses alliés, dont la Russie, dans une politique de restriction volontaire de sa production afin de soutenir les cours du brut. Les pays membres de l'Opep ont toutefois pompé plus au cours du mois d'août par rapport à juillet, selon des sources secondaires (indirectes) citées dans le rapport. L'Opep a ainsi produit 763.000 barils par jour de plus.

Rationalisation de l'utilisation de l'énergie:

Sonatrach renouvelle sa convention avec l'APRUE



Le Groupe Sonatrach a renouvelé, pour une période de trois ans, la convention qui le lie à l'Agence nationale pour la promotion et la rationalisation de l'utilisation de l'énergie (APRUE), dans le but de rationaliser la consommation de l'énergie au niveau de l'ensemble de ses installations et de préserver l'environnement, indiquait, hier, un communiqué du Groupe. Cette convention vise à "mettre en place un large programme de sensibilisation à l'importance de la

consommation rationnelle de l'énergie et de l'adoption des standards internationaux en matière d'utilisation et de maîtrise de l'énergie au niveau de la société et partant, concrétiser les acquis économiques et rationaliser les dépenses", précisait la même source. Elle tend également à définir un cadre référentiel pour assurer les services d'audit, de formation et de sensibilisation et consacrer les principes d'efficacité énergétique, ajoute la même source.

75^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU

Les ODD et le multilatéralisme à l'honneur à l'ouverture de l'AG



La 75^{ème} session de l'Assemblée générale de l'ONU s'ouvrira mardi à New York, durant laquelle les dirigeants du monde vont discuter des grandes préoccupations mondiales, dont les objectifs de développement durable (ODD) et la question du multilatéralisme, plus que jamais "en tête des priorités" à l'heure de l'épidémie de Covid-19. Comme chaque année, le 3^e mardi de septembre, s'ouvre l'AG de l'ONU, mais en raison de la pandémie de Covid-19 en cours, elle se tiendra en ligne sous la présidence de Volkan Bozkir, un diplomate turc, qui procèdera à l'ouverture. Précaution sanitaire oblige, le président, élu en juin dernier, devra donner ses interviews et conférences et assurer ses interactions aux événements de haut niveau à distance. Ainsi, pour les mêmes raisons, la plupart des dirigeants du monde entier ne se présenteront pas en personne à New York et les réunions seront virtuelles, mais le programme sera complet et tournera pas à la vitesse habituelle, assure l'ONU. Le débat général annuel est la pièce maîtresse de cet événement diplomatique, qui commence le mardi 22 septembre, une semaine après l'ouverture officielle. C'est une occasion unique au monde où les chefs d'Etat et de gouvernement (ou parfois leurs ministres des affaires étrangères ou ambassadeurs) montent à la tribune de l'ONU pour s'adresser au public mondial sur une question de leur choix. Cette année, en raison de la pandémie, les dirigeants du monde ont été invités à envoyer des vidéos préenregistrées de leurs discours qui seront diffusées "en direct". "Les discours devraient, toutefois, être présentés par un représentant de chaque Etat membre basé à New York, qui sera physiquement présent dans la salle de

l'Assemblée générale", affirme l'organisation onusienne. Créées en 1945, les Nations Unies célèbrent cette année leur 75^e anniversaire. Pour marquer l'évènement, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a lancé un vaste débat populaire qui "promet d'être la conversation mondiale la plus vaste et la plus approfondie jamais menée sur la construction du futur que nous voulons". Cet événement prévu le 21 septembre au siège de l'ONU et qui se déroulera également en ligne vise à "susciter un soutien renouvelé en faveur du multilatéralisme", une question que beaucoup estiment de plus en plus urgente à l'heure où le monde est confronté à la pandémie de Covid-19. Il est attendu aussi que le SG s'exprime en personne lors de cet événement de haut niveau.

Transformer le monde" par le développement durable

Les objectifs de développement durable (ODD) - les 17 objectifs convenus au niveau international pour réduire la pauvreté et maintenir la paix, tout en protégeant la planète - sont restés en tête de l'agenda des Nations Unies en 2020. De nombreux experts, y compris la vice Secrétaire générale des Nations Unies, Amina Mohammed, estiment que "la pandémie n'a fait que souligner avec plus de détermination pourquoi ces ODD sont si importants". Lors de la 75^e session de l'AG, les ODD seront mis à l'honneur dans une "première émission mondiale de 30 minutes" créée par Richard Curtis. Il s'agit "d'une exploration dynamique de l'époque dans laquelle nous vivons, des multiples points de rupture auxquels notre planète fait face, et des interventions qui pourraient transformer notre

monde" jusqu'en 2030, année au cours de laquelle, on l'espère, les ODD seront atteints", relève l'ONU. Mais outre les ODD, la question de biodiversité de la terre, fera partie des discussions. Sa riche variété de vie, décline à un "rythme sans précédent", met en garde l'ONU, alors qu'un grand sommet international sur le sujet devait se tenir cette année à Kunming, en Chine, mais il a été reporté à mai 2021. Pour la remplacer, une journée de réunions virtuelles aura lieu sous les auspices de l'Assemblée générale le 30 septembre. Au programme aussi, la Réunion de haut niveau sur le 25^e anniversaire de la Quatrième conférence mondiale sur les femmes. Sera mis en avant à l'occasion la question de l'égalité des sexes. Selon le chef de l'ONU, les progrès en la matière "ont été gravement affectés par la Covid-19, car les femmes et les filles subissent des retombées sociales et économiques disproportionnées". Autre chantier, la réunion plénière de haut niveau sur la commémoration et la promotion de la Journée mondiale de l'élimination totale des armes nucléaires. En somme, la session de cette année ne ressemblera à aucune autre dans les trois quarts de siècle d'existence de l'ONU, il n'y aura pas de rencontres imprévues entre chefs d'Etat ou de gouvernement dans les couloirs du siège des Nations Unies à New York. Précaution sanitaire oblige, la salle dorée de l'AG ne sera pas comble, car la période de l'année la plus chargée de l'ONU est réimaginée à la lumière de la pandémie de Covid-19. La 75^e session sera exceptionnelle au grand bonheur des New-Yorkais, épargnés, pour une fois, depuis de nombreuses décennies, par les embouteillages provoqués par les cortèges de délégations dans le quartier de Midtown.

N.I

Tourisme et Artisanat

L'Algérie et la Suisse conviennent de renforcer leur coopération



L'Algérie et la Suisse ont convenu d'intensifier les efforts pour renforcer la coopération bilatérale et concrétiser leurs objectifs communs en matière de Tourisme et d'Artisanat, a indiqué hier un communiqué du ministère du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial. Le ministre du Tourisme, de l'Artisanat et du Travail familial, Mohamed Hamidou et l'ambassadeur de la Suisse à Alger, M. Lukas Rosenkranz ont procédé dimanche à un échange de vues sur nombre de questions d'intérêt commun ainsi que sur les voies et moyens nécessaires au renforcement des relations de coopération bilatérale. Dans ce contexte, les deux parties ont débattu du cadre juridique de coopération en matière de tourisme, d'artisanat et du travail familial, du renforcement de la formation notamment les stages pratiques à travers la formation des formateurs en hôtellerie et catering, outre la promotion de la destination touristique Algérie par la participation des opérateurs algériens aux manifestations touristiques organisées en Suisse. La rencontre

a porté également sur l'appel des spécialistes en communication et promotion touristique notamment numérique à œuvrer pour promouvoir le patrimoine touristique algérien sous toutes ses formes, renforcer la coopération en artisanat notamment dans son volet formation et accompagnement en terme de technique de commercialisation des produits, et à tirer profit de l'expérience suisse dans le travail familial. Le parachèvement du dossier relatif à la classification des structures hôtelières conçues par l'architecte Fernand Pouillon patrimoine universel, était également au menu de la rencontre. À cette occasion, le diplomate suisse a mis en avant les atouts touristiques diversifiés dont recèle l'Algérie. Pour sa part, le ministre du Tourisme a déclaré que les deux parties œuvreront "de concert" pour valoriser ces capacités à travers "la mise en place d'un plan d'action commun" pour rechercher des opportunités de coopération bilatérale.

Moussa O / Ag

Pétrole

Le baril de Brent à moins de 40 dollars

Les prix du pétrole baissaient hier en cours d'échanges européens, toujours pénalisés par une demande incertaine alors que la planète peine à juguler la pandémie de nouveau coronavirus. Dans la matinée, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en novembre valait 39,48 dollars à Londres, en baisse de 0,88% par rapport à la clôture de vendredi. À New York, le baril américain de WTI pour octobre perdait 0,88% également, à 37,00 dollars. La semaine dernière, les deux barils ont perdu plus de 6%. Le pétrole avait cependant entamé la séance de lundi en hausse, mais "le futur est en train de devenir plus incertain qu'avant", a commenté Tamas Varga, analyste pour PVM. "Les taux d'infection sont à nouveau en hausse, des mesures de confinement localisées introduites dans un nombre croissant de pays entravent la croissance économique et le nombre de chômeurs ne parvient pas à diminuer de manière significative", a-t-il détaillé. La France a vu le nombre de cas quotidien de Covid-19 franchir la barre des 10.000 samedi, un seuil record depuis le lancement des tests à grande échelle dans le pays. Et en Autriche, le chancelier a déclaré que le pays était entré dans "la seconde vague". De plus, "l'annonce que le blocus des terminaux d'exportation de pétrole libyens pourrait bientôt prendre fin" est une autre mauvaise nouvelle que l'Opep+ devra discuter lors de sa réunion de suivi de l'accord prévue jeudi, a ajouté Jeffrey Halley, analyste pour Oanda. L'Organisation des pays exporta-

teurs de pétrole et ses alliés, dont la Russie, sont engagés dans des efforts inédits pour limiter leur production et tenter de faire remonter les prix. Avec une réussite en demi-teinte pour l'instant. Comme le souligne Eugen Weinberg, analyste pour Commerzbank, le cartel, qui fête ses 60 ans ce lundi, a gagné des membres au fil du temps mais a perdu en parts de marché, notamment au profit des Américains. Et "après des mois de renoncement volontaire à des recettes supplémentaires, les problèmes deviennent de plus en plus visibles compte tenu des difficultés financières et économiques considérables auxquelles sont confrontés les pays participants et compte tenu des perspectives (de demande) incertaines", a-t-il expliqué en soulignant que certains observateurs pensent que les Emirats arabes unis, pourtant "très disciplinés" jusqu'à maintenant, pourraient relâcher leurs efforts. La publication lundi du rapport annuel du géant pétrolier BP sur la demande de pétrole dans le monde n'a rien fait non plus pour redynamiser les cours de l'or noir: ce bilan estime que la consommation mondiale pourrait avoir déjà atteint son pic et ne plus cesser de décliner en raison des conséquences de la pandémie et de la transition énergétique. Pour BP, la demande pour le secteur des transports en particulier est vouée à reculer, en raison de la baisse du nombre de déplacements à court terme à cause de la pandémie et de l'essor des véhicules électriques sur le long terme.

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Bouira

Désenclavez ces hameaux!

En 2020, la situation est identique et rien ne semble bouger dans ce hameau. Ighil Nath Mohand est un village qui regroupe plus de 500 personnes. Situé à environ 10 kilomètres du chef-lieu de la commune d'Ouled Rached, à la limite de la wilaya de Bordj Bou Arréridj, ce village manque de tout. Au regard de la dynamique qui caractérise l'ensemble du territoire de la wilaya, les habitants se disent lésés et considérés comme des laissés-pour-compte. Le gaz, l'AEP, l'assainissement, les routes, l'emploi, sont autant de doléances soulevées par les citoyens par de nombreux écrits transmis au wali et aux diverses administrations. L'inexistence d'opportunités d'emploi est à l'origine de l'exode vers les villes. Même la présence des carrières aux alentours de la commune n'a pas profité aux jeunes de cette contrée qui, quotidiennement, se rendent à Zriba, Bechloul et Bouira pour essayer de s'occuper et amasser quelques sous. Même ces déplacements sont difficiles, eu égard à l'inexistence de moyens de transport. Les chauffeurs clandestins restent maîtres des lieux et travaillent à leur guise. Ce manque de possibilités d'emploi a fait du chômage un fantôme qui hante les esprits, mais est aussi à l'origine de l'émergence de graves fléaux sociaux comme la consommation de stupéfiants, l'augmentation des vols et une déperdition des valeurs d'antan, qui dominaient dans les villages. Le village ne dispose d'aucune structure de jeunesse en mesure d'occuper cette frange de la société qui est livrée à elle-même. Le manque d'eau et la promesse de raccorder le village au réseau de transfert, depuis le barrage Tilesdit, est un autre fait qui complique la vie au quotidien. Là aussi et tout au long de l'été, les vendeurs dictent leur loi. Une citerne d'eau potable est livrée moyennant 600 DA. Le gaz butane reste la seule énergie disponible. Devant la hausse du prix de la bouteille surtout en hiver, où la consommation est plus importante, certains jeunes ont bravé le danger, violé la loi pour ramasser le bois dans les forêts alentours et le vendre. «La situation de pauvreté, le désespoir d'accéder à un poste d'emploi et la nécessité de compter sur soi poussent les jeunes à basculer dans l'illégalité», pense un sexagénaire qui



précisera que la région s'est levée contre les fossoyeurs de la République pendant toute la décennie noire. L'agriculture, qui reste l'unique opportunité susceptible de résorber une bonne partie de la population, connaît un faible essor. Les divers programmes retenus ne connaissent pas une grande avancée. Quelques familles ont investi dans l'apiculture, surtout que le village est entouré d'une forêt dense. La commercialisation du produit freine l'activité. L'agriculture continue à être traditionnelle et se résume à nourrir la petite famille. Sur le plan de la couverture sanitaire, la région souffre d'une faiblesse majeure, puisque la seule structure, une salle de soins, ne répond pas aux exigences de la population. Ne pouvant pas assurer les services les plus élémentaires et appro-

priés, le manque de fournitures médicales telles que les médicaments, le manque de personnel médical, obligent dans de nombreux cas les patients à aller vers les hôpitaux des villes voisines. Les villageois d'Ighil Nath Mohand continuent à croire en l'avenir, eux qui ont longtemps souffert du fléau du terrorisme. L'inscription de plusieurs projets d'utilité publique et la détermination de l'administration locale à concrétiser ses promesses sont des faits qui sortiront le village de son isolement et mettront un terme à des années d'oubli et de marginalisation. Pour cela, les villageois sollicitent l'intervention directe du wali et des autorités concernées pour les sortir du cercle de la misère et des privations qui leur sont imposés depuis des années.

Vieux bâti à la rue Hassiba Ben Bouali :

Les travaux de réhabilitation à l'arrêt depuis un mois

Les travaux de réhabilitation d'anciens immeubles se trouvant à la rue Hassiba Ben Bouali sont à l'arrêt. D'après les habitants de ces bâtiments vétustes, les travaux ont été lancés et la phase de décapage de certaines surfaces des immeubles a été entamée, dont celles des façades, mais les travaux ont été arrêtés. «L'entreprise chargée de la réalisation des travaux de restauration et de réhabilitation a arrêté le chantier, on ne sait d'ailleurs pour quelle raison. Aucune information ne nous est parvenue par les services de la wilaya au sujet de cet arrêt inattendu», confie M. Benyounes, habitante de l'immeuble N° 149, qui affirme par ailleurs, «que cela fait un mois que l'entreprise a enlevé les échafaudages qu'elle avait dressés il y a quelques mois, mettant ainsi à nu le demi-travail qu'elle a effectué, qui plus est de mauvaise qualité». En ce début de la saison hivernale qui s'annonce d'ores et déjà des plus rudes, les habitants de cet immeuble redoutent le pire. «La saison des grandes pluies arrive à grands pas. Nous vivons la peur au ventre, car il y aura certainement des infiltrations d'eau qui vont fragiliser davantage la structure de l'immeuble», déplore-t-elle, et de conclure : «Nous lançons un appel aux autorités compétentes afin qu'elles prennent en charge ce problème, car il y va de notre sécurité et celle de nos enfants. Si tout au moins les travaux n'avaient pas été lancés. Maintenant que le fait accompli est là, les services de la wilaya sont tenus d'accomplir ces travaux.» La même situation prévaut également dans plusieurs rues et quartiers de la capitale, notamment dans les communes de Mohammed Belouizdad et de Sidi M'hamed, où des entreprises chargées des travaux de réhabilitation ont enlevé les échafaudages qu'elles avaient installés depuis peu. «qu'on daigne au moins nous informer sur les raisons de ces arrêt inattendus, car nous sommes les premiers concernés. On doit aussi nous informer sur les mesures prises par les services de la wilaya quant au devenir de ces chantiers. C'est la moindre des choses», fait savoir un autre habitant d'un immeuble vétuste à la rue Hassiba Ben Bouali.

Le wali a instruit à

accélérer la cadence pour l'achèvement des projets

Le wali de Tizi-Ouzou, Mahmoud Djamaa, a instruit d'accélérer la cadence pour l'achèvement des projets inscrits au profit des zones d'ombres à travers la wilaya, a-t-on indiqué dans un communiqué de la cellule de communication de la wilaya. Lors d'une réunion d'évaluation de l'état d'avancement des projets inscrits au profit des zones d'ombres à travers la wilaya de Tizi-Ouzou, M. Djamaa a instruit les responsables des secteurs concernés (travaux publics, ressources en eau, énergie et les télécommunications), «d'accélérer la cadence pour l'achèvement des projets encore en cours», a-t-on ajouté. Quelque 358 zones d'ombres ont été recensées à travers la wilaya de Tizi-Ouzou pour lesquelles 1 092 projets ont été inscrits, pour un coût total de 990 millions DA, et dont 57 ont été achevés au niveau d'une cinquantaine d'entre-elles. Il a été, également, procédé lors de cette réunion à la distribution d'une cinquantaine de bus dans le cadre de la solidarité scolaire et l'affectation de 71 projets d'aires de jeu de proximité à réaliser au niveau de ces zones.

Tizi Ouzou

62 000 bouteilles d'eau minérale, destinées aux candidats à l'examen du Bac

Une quantité de 62 000 bouteilles d'eau minérale, destinées aux candidats à l'examen du Bac à Tizi-Ouzou, a été offerte par le groupe agroalimentaire Ifri, a-t-on indiqué auprès de la cellule de communication de la wilaya. L'opération de répartition et de distribution de ce don au profit des établissements scolaires, selon les besoins et l'effectif, s'est déroulée au siège de la wilaya en présence des responsables locaux chargés de son acheminement. Cette opération de solidarité s'ajoute à celles déjà entreprises par plusieurs organismes, directions et organisations de la société civile locale qui avaient offert près de 70 000 masques de protection contre la Covid-19 à la direction locale de l'éducation, en prévision de cet examen.

Boumerdes : Les zones enclavées mal desservies en transport

Le secteur du transport à l'intérieur de la wilaya de Boumerdes subit doublement les effets du confinement dû à la pandémie. Non pas en raison des mesures d'interdiction de circulation des transporteurs durant le week-end, mais à cause de l'absence totale ou presque de navettes des communes vers les zones éparses et autres villages qui se comptent par centaines et également du transport intercommunal. Le besoin d'accorder de nouvelles lignes est devenu urgente titre d'exemple, lors de la préparation aux examens du BEM et du BAC, des élèves de la région de Beni Amrane, Ammal et Souk El Had n'ont pas pu rejoindre les établissements où des cours de révision étaient programmés, faute de moyens de transport. Sachant que le transport scolaire est exclusivement réservé aux élèves du primaire. Les plus chanceux ont eu recours au stop et autres covoiturages avec des voisins solidaires. Une réunion a eu lieu récemment entre la direction du transport et des membres de l'organisation Apoc de protection du consommateur au cours de laquelle cette préoccupation des citoyens d'ouvrir de nouvelles lignes a été abordée. En fait, la wilaya de Boumerdes connaît ces dernières années une grande régression dans le domaine du transport que la conjoncture sanitaire n'a fait qu'exacerber. Les projets de deux gares routières sont bloqués alors que les travaux avaient avancé. Au chef-lieu de wilaya, la rénovation de l'ancienne agence s'est limitée à dresser une nouvelle clôture durant cet été, même pas achevée d'ailleurs. Le syndicat des transporteurs s'en est plaint. Pour l'instant, en vain. Aux Issers, le choix de terrain est remis en cause après son terrassement par une décision de justice qui a tranché sur sa propriété au profit de l'entreprise Socothed des produits paramédicaux. Donc, le projet de la gare routière revient à la case départ. Mais après consommation d'une partie du budget initial parti en fumée. En sus, de tous ces problèmes, il y a lieu de relever que certaines destinations intercommunales connaissent une grande pression. Les usagers vers la côte est (Zemmouri, Legata, Dellys) sont contraints en jours de semaine à de longues attentes avant de pouvoir monter dans un bus, public ou privé. Pourtant, le laxisme dans le respect des mesures ne permet plus aux transporteurs de se réfugier derrière le prétexte de la non-rentabilité. Bref, une reconsidération du secteur s'impose.

Renforcer vos relations



Vous avez réussi à vous constituer un large réseau ? Félicitations ! Mais c'est maintenant que le travail va commencer pour vous ! Car il va vous falloir maintenant agir pour solidifier ce réseau et vous assurer, ainsi, de vous faire recommander par vos contacts. Pour gérer au mieux votre réseau, il est important de travailler sur le niveau de vos relations avec les personnes qui vous recommandent, ce qui n'est pas toujours chose aisée. Cependant il existe des manières simples et efficaces de construire de bonnes relations.

Restez en contact avec vos partenaires

Un appel occasionnel est toujours apprécié et permet de maintenir de bonnes relations, surtout quand cet appel est dénué d'intérêt. C'est aussi une opportunité pour transmettre des informations sur un appel d'offre à venir ou un client qui pourrait intéresser votre interlocuteur. Ne soyez pas toujours uniquement business, le capital humain est une priorité.

Envoyez une carte de remerciement

Celle-ci doit être personnalisée et manuscrite. À l'heure du « tout e-mail », elle fera la différence, valorisera le destinataire et fera bonne impression. Il faudra cependant qu'elle soit originale et parfois l'humour peut avoir un impact certain.

Envoyez un cadeau

Comme une carte de remerciement, un cadeau (petit et peu onéreux, c'est l'intention qui compte) crée de la visibilité et vous crédibilise face à vos partenaires. Essayez de trouver un cadeau en relations avec leurs centres d'intérêts. Mais vous devez trouver une occasion empli de bon sens.

Transmettez des recommandations

Ouvrez votre réseau et mettez ceux que vous connaissez en relation. C'est une très bonne façon de cimenter vos relations avec vos partenaires. Cela permettra également d'encourager ceux-ci à vous en donner !

Partagez des articles intéressants

Dès que vous lisez un article qui vous

semble intéressant pour l'un de vos partenaires, envoyez-lui : cela lui montrera votre écoute face à ses attentes. Attention, évitez bien sur les sujets politiques ou discriminants même si l'actualité s'y prête, vous obtiendriez l'effet contraire.

Ayez de la documentation sur vos partenaires

Soyez leur « commercial », cela ne peut qu'accroître vos relations. Si vous disposez d'une salle d'attente, mettez leur documentation qui pourra être lue par vos clients.

Organisez des rencontres tête-à-tête.

En organisant des rendez-vous en tête-à-tête avec vos partenaires, vous aurez l'occasion d'en apprendre plus sur leur métier et leurs centres d'intérêt. Cela vous permettra de cette façon de mieux les recommander et de tisser des liens plus étroits.

Organisez une intervention publique

Aidez vos partenaires à intervenir dans leurs domaines d'expertise. Les clubs, les réseaux et les organisations professionnelles recherchent généralement à inviter des orateurs spécialisés. Ils apprécieront d'être mis en valeur. Proposez-les, ils vous en seront reconnaissants.

Envoyez des invitations

Invitez vos partenaires à des événements networking auxquels vous participez. Présentez-les aux personnes de votre réseau avec lesquelles ils pourraient conclure des affaires.

Participez à des salons ou des conférences

Les salons font venir des personnes de tous horizons et donc vous pouvez, si vous avez bien étudié le programme en amont, vous rendre à des ateliers, conférences liées à vos centres d'intérêt et à l'issue échanger et ainsi développer votre notoriété et la visibilité de votre entreprise.

Participez à des jurys

Rien de tel que de participer à des jurys en tant que membre des jurys ou bien de venir assister à un concours. À l'issue, vous pourrez créer des liens avec les participants, les candidats et les membres du jury. Ce sont des occasions dont il faut profiter car la convivialité y est de mise.

K.Amel

Ouvrir un compte professionnel, est-ce obligatoire ?



D'un point de vue législatif aujourd'hui, seuls les commerçants et les sociétés sont dans l'obligation de détenir un compte bancaire dédié à leurs activités « pro ». En ce qui concerne les autres professionnels, qui exercent en tant qu'entreprise individuelle, artisan, profession libérale ou artiste, il n'existe pas d'obligation légale. Néanmoins, toutes les personnes physiques ouvrant un compte de dépôt auprès d'une banque pour des besoins professionnels doivent signer une convention spécifique intitulée « convention de compte », laquelle doit comporter des informations essentielles, comme les coordonnées du prestataire de services de paiement, les informations relatives au compte, la durée et les conditions qui régissent la convention de compte, ainsi que les modalités de communication entre le prestataire et son client. La convention de compte est une convention écrite sur un support durable : support papier ou support numérique (par exemple : mail). Vous devez signer la convention de compte (signature papier ou signature électronique). La convention de compte donne des informations sur la durée de la convention, les services proposés et leurs tarifs, les moyens de communication utilisables entre la banque et vous, les conditions de procuration, le devenir du compte en cas de décès, les possibilités de modification et de résiliation de la convention, les voies de médiation et de recours en cas de contestation.

Une convention doit également donner des informations précises sur les moyens de paiement associés au compte, notamment sur : la mise à disposition ou non de chèques, les obligations en matière de sécurité et de protection relatives à l'utilisation des moyens de paiement, les procédures en cas d'opérations mal exécutées, les procédures en cas d'incidents de paiement, les possibilités de limitation du montant des dépenses offertes pour chaque moyen de paiement, les frais, les taux d'intérêt et de change applicables.

de l'administration

Le Monde

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com

Tous les jours dans les kiosques

CETTE ESPACE EST RESERVÉ POUR VOUS

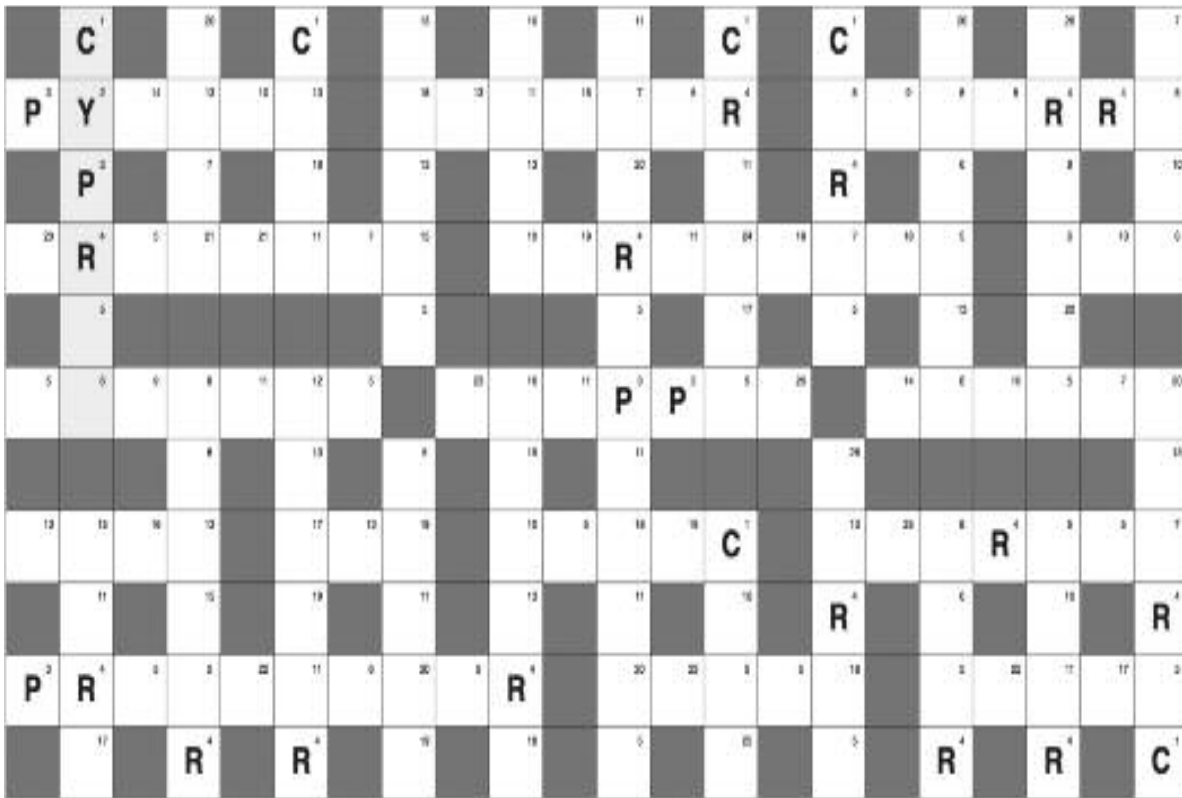
PUBLICITÉS

pour plus de détails contactez nous au: **023 95 73 73 / 0553 45 62 56**

Ou par Email au: **monde.adm@gmail.com**

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Mots codés

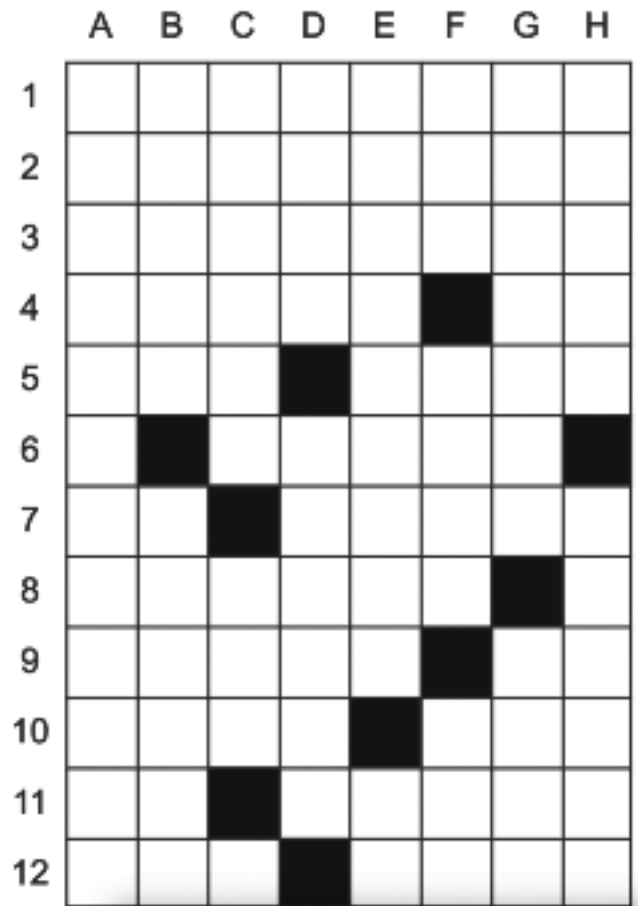


Mots mélangés

ABONDANT APPRECIÉ
BALANCE BEAU
CAILLOU CAPSULE
CASERNE CHAPE
CHEF CIBLE CROIRE
DECHU ECLOPE
EDUCATIF EMPÊSE
EPICIERE ETRANGERE
FELE GNEISS
GRIMOIRE GROSSESSE
HUEE INESPERE ISBA
JOINT PIGEON
PRETOIRE RAGOT
REPU ROUGEOLE
SAPIN SUSPECT
TAOISTE USER
VERTIGE



Mots croisés



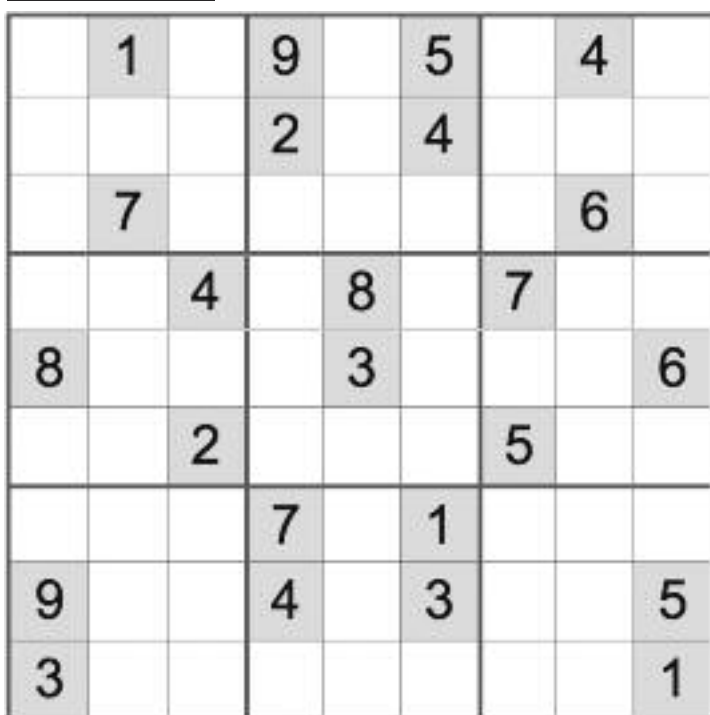
HORIZONTALEMENT :

1. Animés d'une ardeur quasi religieuse. 2. Tranquilliser. 3. Une ombre au tableau. 4. Castro à La Havane. Elle garde la ligne. 5. Résine. Division d'une pièce. 6. Bien aise. 7. Chef des opérations. Conta à sa façon. 8. Prénom féminin. 9. C'est servir en mal. Permet de construire des échafaudages. 10. Ville du Piémont. Ni mat ni brillant. 11. Agent de chance. Un truc à la noix.

VERTICALEMENT :

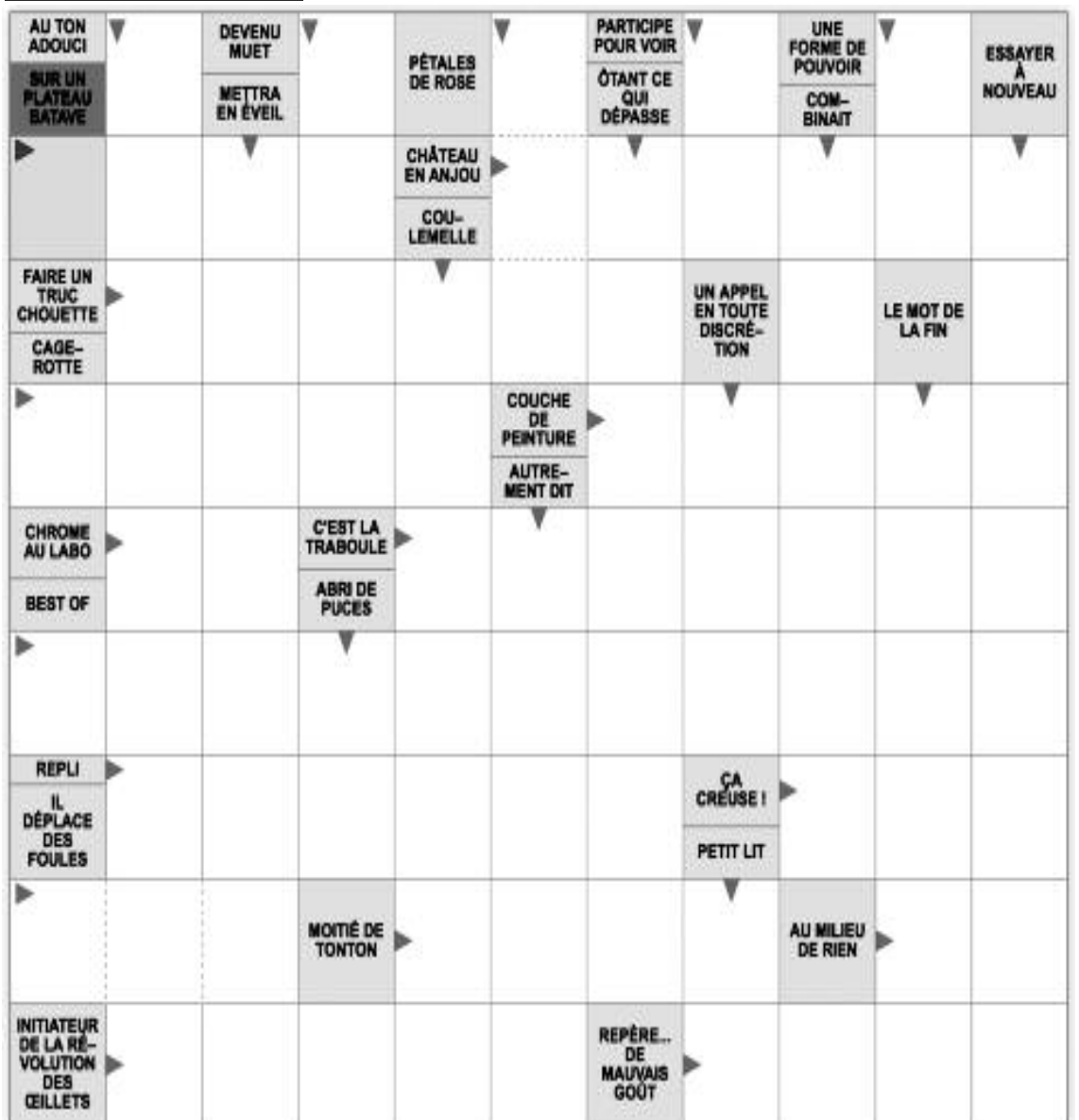
A. C'est de la frime. B. Cors de vieux cerfs. Petites coupures. C. Acheteur de titres. Genre littéraire du Moyen Âge. D. Palier en pente. Émission idiote. E. Mauvaise sujétion. Mesure en règle. F. Entrée en scène. Comme la poupée de France. Publication assistée. G. Faire monter les prix. Atteint dans son honneur. H. Elle rejoint la Moselle en amont de Trèves. Affectés par des secousses.

Sudoku



**Solution
sudoku**

Mots fléchés



Le Monde de l'administration

Quotidien National d'Information • www.lemondeadm.com



**Tous les jours
dans les kiosques**

**CETTE ESPACE EST
RESERVÉ POUR VOUS**

PUBLICITÉS

pour plus de détails
contactez nous au:



023 95 73 73 / 0553 45 62 56

Ou par Email au: monde.adm@gmail.com

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

USM Bel-Abbès :

Belebna, Hamza et Litt prolongés

C'est dans un climat d'incertitude et de tension au niveau des fans qui se préparent à une marche pacifique en cours de semaine afin de manifester leurs vives inquiétudes relatives à la gestion de leur club. Comme cela est constaté dans les autres régions, les fans veulent que les pouvoirs publics désignent une entreprise nationale afin de mettre fin au calvaire du club. Ceci dit, on a appris que, vendredi soir, trois anciens joueurs de l'effectif de la saison passée ont prolongé pour deux saisons, en ayant pris le soin de retirer leurs requêtes auprès de la CRL (FAF) suite aux négociations avec les dirigeants du club. Il s'agit des deux défenseurs, Hamza et Belebna, et du milieu offensif, Litt, en attendant d'autres anciens, à l'image des Barka, Koukheir et Soltani Aïche. Ces prolongements de contrats font suite aux derniers événements survenus dans la bâtisse unioniste, à savoir le retour d'Abdelghani El-Hennani comme premier responsable du club et la désignation de Morsli Abbès comme président du CSA-USMBA provisoirement, après la fin du mandat de Benayed en juin 2020. Par ailleurs, à noter que le jeune défenseur latéral droit, Achour Fateh, a opté pour l'USM Alger. Ces décisions ont été prises lors de la tenue d'une séance de travail de la SSPA-USMBA la semaine écoulée. A relever que le club de la Mekke est interdit de recrutement suite au cumul de dettes non honorées et s'est trouvé dans l'incapacité de dénicher des sources de financement. Il est certain que cette situation irrite au plus haut point les supporters, qui craignent que la crise ne s'empire davantage. Il est vrai qu'au moment où la majorité des pensionnaires de la Ligue 1 sont largement en avance, les Belabbésiens ne font qu'entamer l'opération recrutement avant de lancer la préparation dans la perspective de la nouvelle saison. En somme, le club est en train de subir les conséquences de l'instabilité chronique au niveau de tous les paliers, ce qui n'a que trop duré. L'USMBA tente de retrouver la place qui lui sied au sein de l'élite footballistique du pays. Le dépit est à la mesure des espérances. Aussi, on se rend compte du précieux rôle joué par les grands dirigeants, à l'image du docteur Hassani Abdelkader et de Hasnaoui Okacha. Ils ne sont plus là et l'on mesure le grand vide qu'ils ont laissé.

JO2020 de Voile:

La reprise a été progressive et dans de bonnes conditions



La reprise des entraînements des véliplanchistes algériens, concernés par les jeux Olympiques de Tokyo (23 juillet - 8 août 2021), s'est faite "progressivement" et dans de bonnes conditions, ont indiqué les entraîneurs nationaux sur la page facebook de la Fédération algérienne de voile (FAV). Regroupés depuis plus de deux semaines à l'Ecole nationale des sports nautiques et subaquatiques d'Alger-Plage (Alger), les athlètes avaient entamé la préparation par des séances physiques pour permettre aux coaches d'évaluer leur niveau après un arrêt de presque six mois en raison de la pandémie de coronavirus (Covid-19). "Après tout cet arrêt, il était primordial d'entamer la préparation par des séances physiques afin d'évaluer nos athlètes qui ont été pénalisés par la suspension des activités sportives à cause du Covid-19", a indiqué Manar Bouhadjira, entraîneur national de la série RSX (dames), ajoutant que "la préparation se poursuivra avec la navigation". De son côté, l'entraîneur de la série Laser Radial (dames), Mohamed Ben Ouali, a estimé que l'objectif tracé pour ce stage et ceux qui vont suivre est de préparer les athlètes au rendez-vous de Tokyo, reporté de 2020 à 2021, "mais cela doit passer par leur remotivation et mise en

confiance". D'ailleurs, la dernière visite de la secrétaire d'Etat chargée du sport d'élite, Salima Souakri, aux athlètes et staffs technique et médical sur leur lieu de stage, les a boostés pour se donner à fond. L'athlète de la spécialité Laser Radial, Malia Karassane, s'est dit "heureuse" de reprendre les entraînements qui se déroulent dans une ambiance "bon enfant". "On essaye de s'adapter avec le programme que nos entraîneurs nous ont tracé. La motivation est là, surtout qu'on sait qu'une seconde chance de qualification nous attend. Je pense qu'il faut rester motivé, solidaire et se fixer un but dans le travail qu'on fait avec nos entraîneurs", a dit Karassane. Avant leur déplacement à Alger-Plage, les véliplanchistes algériens avaient passé le test PCR de détection du Covid-19. "Le stage se déroule dans de bonnes conditions, sous la supervision des entraîneurs, médecin, mais aussi psychologue pour le soutien moral. Je pense qu'après une si longue interruption, la reprise devait être progressive et c'était le cas pour nous", a souligné, pour sa part, l'athlète de RSX, Katia Belabès. Il est à rappeler que six athlètes dont trois filles sont concernés par le stage d'Alger-Plage. Il s'agit de Hamza Bouras, Ramzy Boudjatit, Amina Berrichi et Katia Belabès (RSX), ainsi que Wassim Ziani et Malia Karassane (Laser Radial).

DCGF/FAF : Signature de la convention tripartite avec le MC Oran et la JSM Skikda

Les SSPA MC Oran et JSM Skikda, pensionnaires de la Ligue 1, ont signé la convention tripartite les liant à des cabinets d'expertise ainsi qu'à la Direction de contrôle de gestion et des finances (DCGF) de la Fédération algérienne de football (FAF), a indiqué l'instance fédérale. La cérémonie de signature s'est déroulée dimanche au siège de la FAF à Delly Ibrahim (Alger), en présence du président de la DCGF, Réda Abdouche. La SSPA JSMS a été représentée par son président directeur général, Djamel Guettari et la SSPA MCO par son patron Tayeb Mehiaoui. Les deux clubs ont signé respectivement avec les cabinets d'expertise BR2C/DCGF et IANOR/DCGF. Cette opération de mise à niveau du management avec des équipes de L1 s'inscrit dans le cadre de l'accompagnement des clubs professionnels. Plusieurs clubs de Ligue 1 algérienne de football ont signé la même convention tripartite pour la mise à niveau du management et l'obtention d'une certification de la qualité N.A ISO 9001. Avec plus d'un million de certificats dans



le monde, la norme ISO 9001 reste la norme de management la plus déployée et reconnue au plan international. Elle constitue un socle pour optimiser le fonc-

tionnement interne, maîtriser les activités, détecter les signaux du marché, réduire les coûts et gagner en compétitivité.

Lutte :

Stage de préparation des équipes nationales du 20 septembre au 6 octobre à Alger

Les athlètes des équipes nationales de lutte juniors et seniors (garçons et filles) effectueront du 20 septembre au 6 octobre un stage au Centre de préparation et de regroupement des équipes nationales à Souidania (Alger), indique lundi la Fédération algérienne des luttes associées (FALA). Le staff technique national, composé des entraîneurs Bendjedaa Mazouz, Aoun Fayçal, Zeghdane Messaoud et Benrahmoune Mohamed, a convoqué 37 athlètes à ce regroupement, le deuxième post-confinement après celui effectué au Centre national des sports et loisirs de Tikjda (Bouira). Les athlètes de l'élite préparent les prochaines échéances dont le tournoi qualificatif aux Jeux olympiques de Tokyo, prévu au mois de mars 2021 à El Jadida (Maroc). La FALA a programmé plusieurs stages de préparation à Souidania et Tikjda en vue de ce tournoi, avec le strict respect du protocole sanitaire lié au coronavirus.

Éliminatoires de la CAN 2021 : Les Verts accueilleront le Zimbabwe le 12 novembre au stade du 5 juillet

La Fédération algérienne de football (FAF) maintient la date et le stade où les Verts devront affronter leurs adversaires zimbabwéens pour le compte de la 3e journée des éliminatoires de la Coupe d'Afrique des nations. Selon nos sources, ce match aura lieu le 12 novembre prochain au stade du 5 Juillet à 20 heures (heure algérienne). En effet, cette rencontre était programmée initialement le 26 mars passé au

stade Mustapha Tchaker de Blida avant que la Confédération africaine de football (CAF) ne décide de suspendre tous les matchs en raison de la pandémie de Coronavirus (Covid-19). Rappelons que les protégés de Djamel Belmadi occupent la première place du groupe (H) avec 6 points, suivie par le Zimbabwe (4pts), le Botswana (1pt) et la Zambie (0pt).

Bessa N



77e Mostra de Venise: Le Lion d'or couronne "Nomadland" de Chloé Zhao



!! "Nomadland", film de la réalisatrice américaine d'origine chinoise Chloé Zhao a remporté le Lion d'or au terme de la 77e Mostra de Venise, une édition marquée par la crise du coronavirus, ont rapporté des médias. Agée de 38 ans, Chloé Zhao est la première femme à recevoir ce prestigieux prix, depuis le couronnement en 2010 de Sofia Coppola pour "Somewhere". Avec ce prix, la réalisatrice qui s'est fait connaître en 2017 avec "The Rider" et prépare un film Marvel qui doit sortir l'an prochain, peut espérer se placer dans la course aux Oscars. Elle suivrait ainsi l'exemple de plusieurs Lion d'Or ces dernières années, dont le "Joker" de Todd Phillips, couronné en 2019 et oscarisé quelques mois plus tard. En distinguant "Nomadland", le jury présidé par la star australienne Cate Blanchett a choisi de récompenser l'une des rares productions américaines présentées lors de cette édition pas comme les autres de la Mostra de Venise, en pleine pandémie de coronavirus. C'est d'ailleurs par un message vidéo enregistré depuis un van à Pasadena, en Californie, que la réalisatrice a réagi à la remise du prix. Un rappel cruel de la crise sanitaire qui a mis l'industrie du cinéma à genoux et empêché de nombreuses équipes de films de faire le voyage à Venise. "Merci beaucoup !", a simplement déclarée la cinéaste. Porté par la présence magnétique de l'actrice aux deux Oscars Frances McDormand, "Nomadland" est un road-trip mélancolique d'une femme brisée par la vie, exemple des per-

dants de l'Amérique d'aujourd'hui qui se retrouve plongée dans l'univers des "van dwellers" (habitants des caravanes), où des Américains, au hasard de leur route ou sur les réseaux sociaux (ivanlife), vivent en communauté, faisant de leurs véhicules aménagés leur unique lieu de vie et enchaînant les petits boulots pour survivre. Le jury, où figuraient notamment l'actrice française Ludivine Sagnier et l'acteur américain Matt Dillon, a par ailleurs distingué "Nuevo Orden" du Mexicain Michel Franco (Grand Prix du jury), alors que le Lion d'argent du meilleur réalisateur est allé au Japonais Kiyoshi Kurosawa pour "Les amants sacrifiés". Côté interprètes, la Britannique Vanessa Kirby, qui s'est fait connaître avec son rôle de la princesse Margaret dans la série "The Crown", a été couronnée pour son premier rôle titre au cinéma dans "Pieces of a woman" de Kornel Mundruczo. L'actrice de 32 ans était également à l'affiche d'un autre film en sélection sur le Lido, "The World to Come", de Mona Fast-vold. L'acteur italien Pierfrancesco Favino a quant à lui, été récompensé pour son rôle dans "Padrenostro" de Claudio Noce. Lors de cette édition, l'actrice britannique Tilda Swinton et la réalisatrice hongkongaise Ann Hui se sont vues décerner le Lion d'Or pour l'ensemble de leurs carrières respectives. Avec 18 films en compétition, la 77e Mostra de Venise, tenue du 2 au 12 septembre, aura réuni au total, 60 longs-métrages, présentés dans cinq catégories différentes, 15 courts-métrages et une série télévisée.

Ouverture des bibliothèques et salles de lecture : Des mesures strictes



Suite à la décision de la wilaya d'Alger de rouvrir toutes les bibliothèques et salles de lecture, l'établissement Arts et Culture a annoncé que toutes sont, en effet, opérationnelles, mais qu'elles sont soumises à des mesures sanitaires strictes contre la propagation du coronavirus. Toutefois, pour l'instant, leur accès est permis uniquement aux adhérents, et ce, jusqu'à ce que les examens de fin d'année prennent fin. L'ouverture progressive des bibliothèques s'est faite assez rapidement, en une semaine plus précisément. Le temps de mettre en place le dispositif sanitaire afin de lutter contre la propagation du coronavirus. Cependant, une limite aux adhérents a été énoncée. Les étudiants autorisés à entrer dans les bibliothèques sont uniquement ceux munis de la carte d'adhérent 2019/2020. Pour tous ceux qui désirent faire une nouvelle inscription, ils doivent attendre que les candidats au baccalauréat aient passé leurs examens de fin d'année. «Ceux qui veulent s'inscrire doivent attendre au plus tard le mois de novembre afin qu'ils puissent s'inscrire. Le temps que les examens de fin d'année soient terminés», déclare M. Hammouche, intérimaire auprès de la direction de l'établissement Arts et Culture. Suite à la décision de la wilaya d'Alger de rouvrir toutes les bibliothèques et salles de lecture, l'établissement Arts et Culture a annoncé que toutes sont, en effet, opérationnelles, mais qu'elles sont soumises à des mesures sanitaires strictes contre la propagation du coronavirus. «Dès que nous avons reçu l'instruction de rouvrir toutes les bibliothèques auprès des services de la wilaya d'Alger, l'établissement Arts et Culture s'est mis d'accord pour respecter à la lettre le dispositif sanitaire, c'est-à-dire être strict», souligne M. Hammouche. En effet, parmi ces mesures, nous devons notamment travailler à 50% de la capacité d'accueil de l'espace afin de permettre une distanciation physique adéquate entre les adhérents. Cependant, en vue de combler ce déficit, lorsqu'un adhérent se présente à une bibliothèque ayant atteint sa capacité d'accueil maximale, il est automatiquement orienté vers les bibliothèques les plus proches. Le port du masque est, quant à lui, obligatoire. Pour ce qui est des travaux de groupe, ils sont également prohibés. Il est également impossible d'emprunter ni de feuilleter sur place les livres, car ils ont été retirés des étagères pour éviter toute transmission du virus.

Etats Unis : Les ventes de vinyle dépassent le CD au premier semestre

Les ventes de CD ont quasiment baissé de moitié au premier semestre aux États-Unis et sont désormais sensiblement inférieures à celles des disques vinyle, selon des chiffres publiés jeudi par l'association professionnelle RIAA, ce qui ne s'était plus produit depuis 1986. Durant les six premiers mois de 2020, 8,8 millions de disques vinyle se sont écoulés aux États-Unis, pour un chiffre d'affaires de 232,1 millions de dollars, en hausse de 3,6% par rapport à la même période de 2019. Par comparaison, les ventes de CD se sont affaîssées de

47,6%, à 129,9 millions de dollars, pour 10,2 millions de disques compact, selon les chiffres de la Recording Industry Association of America. C'est la première fois depuis 1986 que les ventes de vinyle dépassent celles des CD, selon la base de données de la RIAA. Cette année-là, le format dominant était la cassette audio, qui pesait, à elle seule, 58% des unités vendues. Les LP et autres EP, les deux principaux formats de disque vinyle, ont fait mieux que résister à la fermeture de la plupart des points de vente physique durant plusieurs semaines, du fait de

la pandémie de coronavirus. Mais même en pleine résurgence, porté par une nouvelle génération de collectionneurs, le vinyle ne pesait, pour autant, que 4,1% du chiffre d'affaires de l'industrie musicale aux États-Unis au premier semestre. Sans surprise, le secteur est dominé par le numérique, qui représente 91% des ventes de musique, dont 84,8% pour le streaming. Dans un contexte difficile lié à la pandémie, l'industrie musicale a enregistré une hausse de 5,6% de son chiffre d'affaires par rapport au premier semestre de 2019, à 5,65 milliards de dollars.

LE MEILLEUR ACCUEIL VOUS SERA RÉSERVÉ

Fondation pour l'édition et la publicité

EDITER PAR LA EURL EL HAOUAFIZE

Président directeur général
Directeur des publications

MME SEMROUNI.K

Directeur adjoint

Z.NACER

DIRECTEUR GÉNÉRAL FONDATEUR

MME SEMROUNI.K

MONDE DE L'ADMINISTRATION

REDACTEUR EN CHEF

A.SAUM

SIÈGE SOCIAL

22 RUE SAHRAOUI EL ACHOUR - ALGER

DIRECTION FAX/TEL

021957070

COMPTE NUMERO

005001112145616147 BDL

ANEP TEL 02173778

021737128

FAX 021739559

DÉCISION

OUEST- CENTRE- EST

IMPRESSION

SIA

Coronavirus

242 nouveaux cas, 167 guérisons et 8 décès ces dernières 24 heures

Deux cents quarante deux (242) nouveaux cas confirmés de Coronavirus, 167 guérisons et 8 décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie, a indiqué lundi à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du Coronavirus, Dr Djamel Fourar. Le total des cas confirmés s'élève ainsi à 48 496, dont 242 nouveaux cas, soit 0,6 cas

pour 100.000 habitants lors des dernières 24 heures, celui des décès à 1620 cas, alors que le nombre des patients guéris est passé à 34204, a précisé Dr Fourar lors du point de presse quotidien consacré à l'évolution de la pandémie de la Covid-19. En outre, 21 wilayas ont recensé durant les dernières 24 heures moins de 10 cas, 6 autres ont enregistré plus de dix cas, tandis

que 21 wilayas n'ont enregistré aucun cas. Par ailleurs 27 patients sont actuellement en soins intensifs, a-t-il également fait savoir. Le même responsable a souligné que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et respect des règles d'hygiène et de distanciation physique, rappelant l'obligation du respect du confinement et du port du masque.

Accréditation

Dr Bekkat Berkani s'explique

Dr Mohamed Bekkat Berkani, membre de comité scientifique chargé de suivi de l'évolution de l'épidémie de coronavirus est revenu ce vendredi sur la réouverture les frontières et la prochaine rentrée scolaire. Concernant ce dernier point, Dr Bekkat Berkani a indiqué, que le comité scientifique « n'a pas encore été saisis par rapport à le date de le rentrée scolaire ». Expliquant que la décision finale ne relève pas les préroga-

tives de comité scientifique, Dr Berkani souligne que le comité « avec l'idée de l'amélioration constante et de le consolidation de le tendance baissière les contaminations qui augure de le reprise progressive de toutes les activités y compris le rentrée scolaire ». Rappelons ici que le premier ministre avait déclaré, vendredi à Annaba, que le date de le rentrée scolaire 2020-2021 sera fixée suivant les rapports de comité scientifique de lutte contre le

covid-19. Concernant la réouverture les frontières, le membre de comité scientifique avance que le décision finale revient également aux autorités. « Il faut comprendre que le décision que ce soit pour le réouverture les frontières ou pour le rentrée scolaire revient aux autorités, cela en fonction de ce que dira le comité scientifique ». Dr Bekkat Berkani pense qu'il faudrait consolider les chiffres avant de fixer une date pour le reprise ».

60ème anniversaire de l'Opep

« Une organisation plus que jamais influente » souligne Attar

L'Opep, qui célébrait hier son 60ème anniversaire, représente une organisation "influente" sur la scène multilatérale, a estimé le ministre de l'Energie, Abdelmadjid Attar "Aujourd'hui, l'OPEP est une organisation respectée, crédible et influente. Sa voix est écoutée dans les scènes multilatérales", a-t-il souligné en soutenant que la pandémie de coronavirus "a clairement démontré la capacité unique de l'OPEP à agir, en partenariat avec d'autres exportateurs de pétrole, afin d'éviter le chaos et de ramener une stabilité bien indispensable" au marché. Se félicitant du "rôle positif, désormais reconnu par tous," de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole, dont il préside la conférence, M. Attar estime que l'Opep a été couronnée de succès pour trois raisons principales, que sont "l'égalité souveraine de ses membres, la fidélité à sa mission et sa capacité à s'adapter aux nouvelles réalités». A la question de savoir si des "frictions" existaient entre les grands et les petits producteurs de l'OPEP, il a écarté de telles suggestions, assurant qu'il s'agit bien d'une "organisation d'égalité". "Je pense que ce principe même de l'égalité souveraine est le principal moteur du succès et des grandes réalisations de l'Opep en 60 ans d'existence", a-t-il soutenu. À propos de l'accord Opep+, dont la conformité globale est "relativement élevée", avec un taux de 97% en juillet, M. Attar a rappelé la déclaration répétée du JMMC selon laquelle il est nécessaire d'atteindre une conformité à 100% de la part de tous les pays participants. Le mi-

nistre s'est dit en plus convaincu que les niveaux de conformité resteront élevés à l'avenir. En Avril dernier, l'Opep et ses alliés (l'Opep+) sont parvenus à un accord portant sur une baisse massive de leur production s'étalant sur deux ans, ce qui a participé à une amélioration relative des prix. Début d'août, les pays signataires de l'accord ont entamé la troisième phase de la réduction, portant sur une baisse de 7,7 millions de barils/jour (mbj) après avoir appliqué une coupe de 9,6 mbj en juillet et de 9,7 mbj en mai et juin. Les analystes affirment que l'Opep a plus que dépassé ses objectifs de baisse de la production, même en tenant compte des retardataires. Le ministre a souhaité que davantage de pays se joindront à l'organisation en indiquant que des entretiens étaient en cours avec le Brésil pour une éventuelle adhésion de ce gros producteur et consommateur de pétrole. Evoquant la situation globale du marché pétrolier, M. Attar a fait état d'une "amélioration" et d'un "rééquilibrage en cours". "Des signes de reprise économique sont visibles dans la plupart des pays et des régions, aidés par une maîtrise réussie de la pandémie et un soutien gouvernemental important pour atténuer les effets néfastes sur les emplois et les entreprises", a-t-il analysé. Selon le secrétariat de l'OPEP, la demande de pétrole devrait augmenter d'environ 10 mbj au troisième trimestre, par rapport au deuxième, conduisant à l'épuisement des stocks mondiaux à un rythme d'environ 3 mbj, ce chiffre augmentant encore à plus de 5 mbj

au quatrième trimestre, a noté le ministre. A partir de 2021, la situation sera "encore meilleure", le rééquilibrage du marché se poursuivant et les stocks mondiaux s'épuisant à un rythme de 4 mbj, a-t-il soutenu, se référant aux mêmes données de l'Opep. Cependant, "les incertitudes restent importantes" vu le nombre des nouveaux cas de Covid-19 qui monte en flèche dans certains pays, ce qui impose à l'organisation, selon son président, de "rester vigilante". "Je peux vous assurer que nous surveillons attentivement l'évolution du marché et restons prêts à prendre d'autres mesures correctives, si la stabilité du marché l'exige", a-t-il rassuré. Interrogé sur le prix qui serait "confortable" aux yeux de l'organisation, il a répondu que l'Opep n'avait pas d'objectif de prix, mais qu'elle visait juste à "assurer un marché équilibré et à réduire la volatilité des prix du pétrole d'une manière qui préserve les intérêts de ses pays membres, garantit un approvisionnement sûr aux pays consommateurs et un juste retour à ceux qui investissent dans le secteur pétrolier". Estimant tout de même que le prix actuel du pétrole était "trop bas", il a indiqué que la zone de confort, face à cette crise sans précédent, traduite par une énorme accumulation de stocks, pourrait de manière réaliste se situer dans une fourchette de 45 à 55 dollars/baril. Mais, après le rééquilibrage du marché, cette zone "devra migrer vers des niveaux beaucoup plus élevés"

AU 14 septembre2020
POINT DE SITUATION DE
L'EPIDEMIE DE
CORONAVIRUSCOVID-19

Au total dans le monde : 28 871 176casconfirmés- 921 801décès.

- Afrique *:1 354 032 cas confirmés- 32 620 décès

- Amérique :14 935 345 cas confirmés- 513 860 décès

- Europe :4 170 299 cas confirmés- 214 272décès

- Océanie :31 509 cas confirmés- 871décès

- Asie:8 557 253 cas confirmés- 163 076 décès

Les États-Unis est le pays le plus touché par la pandémie avec6 519 919cas confirmés et194 079 décès.

Suivi par l'Indeavec4 846 427cas confirmés et79 722décès.

Le Brésilest à la 3ème position avec4 330 455casconfirmés et131 625décès.

Nombre de cas cumulés confirmés, rapporté par continent et par pays :

Afrique: 1 354 032 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Afrique du Sud (649 793), l'Égypte (101 009), le Maroc (86 686), l'Éthiopie (64 301) et le Nigéria (56 256).

Asie : 8 557 253 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Inde (4 846 427), l'Iran (402 029), le Bangladesh (337 520), l'Arabie saoudite (325 651) et le Pakistan (302 020).

Amérique : 14 935 345 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont les États-Unis (6 519 979), le Brésil (4 330 455), le Pérou (729 619), la Colombie (716 319) et le Mexique (668 381). Europe : 4 170 299 cas; les cinq pays déclarant le plus de cas sont la Russie (1 062 811), l'Espagne (566 326), la France (381 094), le Royaume-Uni (368 504) et l'Italie (287 753).

Océanie : 31 509 cas; les cinq pays notifiant le plus de cas sont l'Australie (26 651), Guam (1 891), la Nouvelle-Zélande (1 447), la Polynésie française (891) et la Papouasie-Nouvelle-Guinée (511).

Nombre de décès rapporté par continent et par pays :

Afrique: 32 620 décès; le pays déclarant le plus de décès c'est l'Afrique du Sud (15 447), l'Égypte (5 648), le Maroc (1 578) et le Nigéria (1 082).

Asie : 163 076 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont l'Inde (79 722), l'Iran (23 157), l'Indonésie (8 723), l'Iraq (8 014) et la Turquie (7 056).

Amérique : 513 860 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont les États-Unis (194 079), le Brésil (131 625), le Mexique (70 821), le Pérou (30 710) et la Colombie (22 924).

Europe : 214 272 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès sont le Royaume-Uni (41 628), l'Italie (35 610), la France (30 916), l'Espagne (29 747) et la Russie (18 578).

Océanie : 871 décès; les cinq pays déclarant le plus de décès

sont l'Australie (810), Guam (25), la Nouvelle-Zélande (24), la Papouasie-Nouvelle-Guinée (6) et les Fidji(2).

Afrique du nord et pays frontaliers de l'Algérie*:

- Maroc 86 686 cas confirmés et 1 578décès
- République Arabe Saharaouie 766 cas confirmés et 01 décès ;
- Mauritanie7 276 cas confirmés et 161 décès ;
- Mali 2 924 cas confirmés 128décès ;
- Niger 1 180cas confirmés et 69 décès ;
- Libye 22 781cas confirmés et 362décès ;
- Tunisie 6 635 cas confirmés et 107décès ;
- Egypte 101 009cas confirmés et 5 648 décès.

EN ALGÉRIE

242 nouveaux cas ont été confirmés COVID-19 biologiquement à la PCR dont 08 décès.

Au total, 48 496 cas cumulés dont 1 620décès ont été confirmés COVID-19

Les analyses des prélèvements à l'infection au coronavirus COVID-19 sont actuellement confirmées ou infirmées par les laboratoires de diagnostics cités comme suit :

Secteur publique

- Laboratoire de référence de l'Institut Pasteur d'Algérie d'Alger ;
- Laboratoire central de l'EHS El Hadi Flici d'Alger ;
- Laboratoire d'immunologie du CHU Beni Messous d'Alger ;
- Laboratoire central de microbiologie du CHU Mustapha pacha d'Alger ;
- Laboratoire central de microbiologie du CHU BabEl Ouedd'Alger;
- Laboratoire central de microbiologie du CHUNafissaHamoud d'Alger ;
- Laboratoire de microbiologie EPHdeBologhined'Alger ;
- Service de biologie médical EPH de Rouiba d'Alger ;
- Annexe IPA d'Oran ;
- Service de bactériologie de l'EHU d'Oran ;
- Laboratoire de microbiologie du CHU d'Oran ;
- Annexe IPA de Constantine ;
- Annexe IPA de M'Sila ;
- Laboratoire Central EPH d'Ouargla ;
- Faculté de médecine du CHU de Tizi-Ouzou ;
- Etablissement hospitalier spécialisé en transplantation d'organe et de tissus de Blida
- Laboratoire central Centre lutte Contre le Cancer de Batna ;
- Centre de lutte Contre le Cancer (C.L.C.C) de Bechar ;
- CHU d'Annaba ;
- Centre de lutte contre le cancer de Sétif ;
- Laboratoire central de microbiologie CHU de Sétif ;
- Centre de référence IST /VIH/ SIDA CHU de Sétif ;
- Faculté de médecine de Bejaia en collaboration avec CHU de Bejaia .